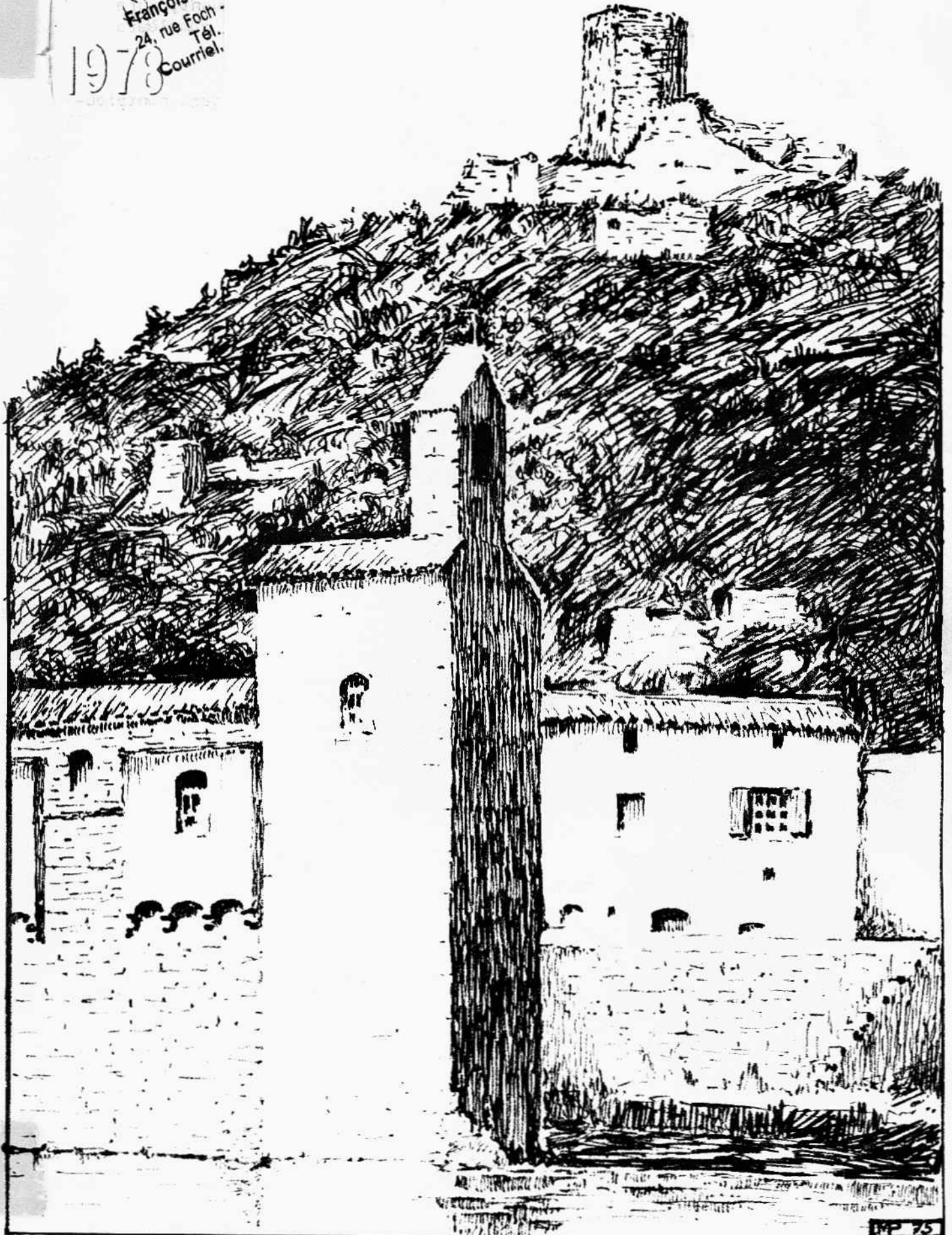


3
Françoise & J
24, rue Foch -
Tél.
Courriel.
1978



MP 75

PONTAIX : le Temple et le Château

association universitaire d'études drômoises

1978
 Françoise & Jean-Claude MARAND
 24, rue Foch - 26100 ROMANS / ISÈRE
 Tél. 04 75 71 54 94
 Courriel. jcmarand@gmail.com

Bulletin trimestriel n° 3-1978 (le 45e depuis la fondation)

Prix de ce numéro 5 F
 Prix de l'abonnement 15 F

Règlement des abonnements et commandes de bulletins disponibles
 " A U E D VALENCE " - C.C.P. n° 5744-2U T Lyon
 voir p. 28

Adresser toute correspondance à :
 Mlle BERNARD - secrétaire- professeur honoraire -
 6, rue Ch. Péguy - 26000 VALENCE
 Signalez tout changement d'adresse. Pensez à la cotisation de /1978/
 ou faites connaître votre désir de ne plus recevoir nos bulletins.

S O M M A I R E

		<u>Pages</u>
✓	Présentation du bulletin	2
✗	L'organisation administrative de la <u>communauté</u> de Livron aux 16e et 17e siècles.	J.P. BERNARD 3 à 8
✗	<u>Présentation géographique de la Valloire</u> avec croquis d'après Y. BRAVARD et P. MANDIER	A BERNARD 10 à 16 12 et 13
✗	<u>Le tertre</u> de la Tour d'Albon	M. BOIS 17
✗	<u>Histoire géologique de la Valloire</u> (avec croquis)	Y. THOMAS 18-28
✗	Tableau de chronologie géologique	" 29-31
✗	Méthodes de datation des roches	" 32-33
✗	<u>Hydrographie et hydrologie de la Bièvre-Valloire</u> avec croquis p. 35	L. DUPUIS 34-37
✗	Campagnes méditerranéennes	CRDP Marseille 38
	<u>Programme et itinéraire de la sortie en Valloire</u>	39
	Cotisations - Bulletins disponibles	28
	Pour préparer la sortie : ouvrages d'histoire locale	P. MARTIN 31
	Inventaire et conservation des sites	33
	Enquête sur la religion et la médecine populaires	37

DATES A RETENIR
 14 MAI
 21 MAI

AVANT LE 14 MAI : Inscriptions pour la sortie

21 MAI SORTIE EN VALLOIRE

PRESENTATION DE CE BULLETIN

Ce bulletin 3 - 1978, moins copieux que le précédent, sera sans doute suivi, à l'automne, d'un n° 4 plus substantiel, qui complètera celui-ci, et préparera à l'Assemblée Générale de Novembre.

La matière est double :

1 - Quelques pages sur l'histoire de Livron, première contribution à nos publications de notre collègue J.P. BERNARD, ancien élève de M. PEYRARD, en hommage à son professeur et conseiller en matière d'histoire locale. Le Bureau de l'A.U.E.D. se félicite de cette collaboration et espère vous présenter d'autres pages, et un beau dessin concernant ce bourg important de la vallée du Rhône.

2 - Une introduction à la sortie en Valloire le 21 Mai.

Cette vallée - ou "plaine" - la plus septentrionale de la Drôme, est bien différente de celle de la Galaure voisine, remontée en 1975, par notre groupe A.U.E.D., de St Uze à Roybon. Cette Valloire est peu connue ou inconnue de beaucoup de nos lecteurs, et fort originale. Que nos lecteurs, même les moins attirés par la géologie, réputée difficile, essayent sans prévention de lire les pages que Mme THOMAS a su rendre si claires, et ils prendront intérêt à cette plaine apparemment sans pittoresque.

La Valloire a ses lettres de noblesse : berceau modeste de la famille des Dauphins, qui devaient en 1349 "transporter" leur province aux fils aînés des rois de France, elle possède une riche histoire que notre collègue P. MARTIN commencera à nous raconter le 21 Mai. De cette large vallée les relations étaient aisées vers la vallée du Rhône isérois et drômois, et vers Grenoble, plus que vers le Valentinois. Comme celle de tout le nord de notre département qu'aucune limite naturelle ne distingue de l'Isère voisine, son histoire fut toujours liée au Viennois et à la bordure préalpine.

Cette marginalité est aussi celle du Tricastin, si liée au Vaucluse. Notre Drôme, si diverse, est inséparable de ses bordures, desquelles elle tire en partie les traits de l'occupation par les hommes, et de son histoire, et plusieurs de ses intérêts. Les statuts de fondation de l'A.U.E.D., en 1960, prévoyaient explicitement que nos études porteraient aussi sur les bordures du département, et plusieurs sorties leur ont été consacrées.

* * *

Qu'il nous soit permis d'attirer à nouveau votre attention (voir notre n° 1-2 - 1978, page 5) sur la parution, il y a quelques semaines d'un Bulletin spécial : L'Architecture religieuse ancienne dans la Drôme, réédition du Bulletin spécial n° I - 1976.

Nous devons cet hommage à notre Président Maurice PEYRARD qui, avec Mr DESAYE, rédigea des textes excellents, et dessina les 22 planches de grande valeur. Nous croyons aussi que ce Bulletin, qui n'a pas son équivalent, peut rendre de grands services. Beaucoup de nos lecteurs actuels l'avaient reçu en 1976 - mais non les abonnés de 1977 et de 1978. Et beaucoup d'amateurs de l'art de notre région auraient plaisir à le posséder.

Nous vous serions obligés de contribuer à sa diffusion : par commande au CCDP à Valence, ou à Mlle BERNARD - au profit du C.C.P. "AUED Valence n° 5744-20 T Lyon. (Notez que le n° de C.C.P., p. 5 du bulletin 1-2 - 1978 est erroné : reportez-vous au n° porté en tête de la page 1). Prix 15 F - Indiquer l'attribution de versement au dos du coupon.

Un certain nombre d'exemplaires sont aussi en dépôt dans des librairies valentinoises.

* * *

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNAUTE DE LIVRON
aux XVI^e et XVII^e SIECLES JUSQU'A LA CREATION
DES OFFICES MUNICIPAUX EN 1692

En hommage à Maurice PEYRARD
un ancien élève à qui il
a su donner le goût de
l'histoire

I - LES COMMUNAUTES D'HABITANTS - Ancêtres de nos communes actuelles, les anciennes Communautés d'habitants étaient conjointement :

- un territoire nettement circonscrit sujet à diverses servitudes collectives,
- le groupe humain fixé dans cet espace : à Livron en un bourg perché ceint de murailles et dans des "granges" (fermes) dispersées dans le "mandement" (reste du territoire),
- une personne morale reconnue par le Seigneur et l'administration royale.

Ces Communautés étaient (et c'est ce qui les différencie le plus nettement des communes actuelles) des collectivités fermées, c'est-à-dire que l'intégration d'"étrangers" ne pouvait se réaliser pleinement qu'aux termes d'un cursus fixé par l'usage comme on verra ci-après.

II - LE STATUT DES PERSONNES DANS LA COMMUNAUTE DE LIVRON - Entre les Livronnais, les inégalités de droits avaient de multiples sources.

1 - Premiers clivages : le sexe et l'âge. A Livron, seuls les hommes pouvaient s'occuper des affaires locales. Les femmes (même les veuves devenues chefs de ménage) n'assistaient pas aux Assemblées Générales d'habitants : elles n'y étaient appelées qu'à l'occasion de l'élection d'une nouvelle "matrone" (sage-femme).

Pour pouvoir s'occuper des affaires locales, il fallait aussi être majeur : aux XVI^e et XVII^e siècles ce n'est qu'à 25 ans qu'on pouvait obtenir la capacité juridique. Mais, pour accéder pleinement à cette capacité au niveau institutionnel local, il fallait encore être émancipé par le père de famille ; en milieu rural, cette émancipation s'obtenait habituellement au moment du mariage. Quant aux fils célibataires restés chez leurs parents, ils n'étaient généralement émancipés qu'au moment où le père âgé devait passer la main. Cette sujétion des jeunes est un trait propre aux derniers siècles de la monarchie ; aux XIII^e et XIV^e siècles, les garçons étaient considérés comme majeurs dès 14 ans.

2 - Clivages sociaux -

. Nobles et roturiers : La Communauté était par essence roturière s'étant administrativement constituée au Moyen-âge en opposition au pouvoir seigneurial. Aux XVI^e et XVII^e siècles, si l'on verra des nobles intervenir dans son activité administrative, ce sera uniquement pour contrôler celle-ci en qualité de supérieurs. A Livron, à partir

de 1520, le Seigneur (l'évêque de Valence) fit présider toutes les Assemblées d'habitants par son châtelain. Mais les nobles qui occupèrent cette charge au XVII^e siècle prirent toujours soin de garder leurs distances : ainsi Isaac de MEYSSONNIER, signant en 1636 une déclaration portée dans le registre consulaire, ajoute : "c'est sans préjudice de ma qualité de noble". Il y avait d'ailleurs chez le noble beaucoup de mépris pour le villageois : Il. de VERDUN en 1622 déclare aux Livronnais venus lui présenter une requête, qu'il trouve leurs discours d'un style "si villageois et si mal limé" qu'ils ne le disposent pas à leur donner satisfaction.

. Habitants et manants : Au XVII^e siècle, le mot "habitant" désignait couramment, à Livron, le chef de famille établi dans le bourg clos de murailles par opposition au "manant" qui était un chef de famille résidant dans le "mandement" c'est-à-dire la campagne environnante dépendant de la Communauté. Il y avait ainsi au XVII^e siècle une légère préséance de l'habitant par rapport au manant, sans plus. C'est au XVIII^e siècle que le terme "manant" s'est chargé d'une nuance péjorative pour désigner les rustres. Ainsi, curieusement, alors qu'au Moyen-Âge le terme désignait l'homme riche, résidant dans son manoir, il en est venu à s'appliquer, à l'époque de Louis XIV, aux paysans les plus pauvres.

. Dominants et dominés : L'inégalité au niveau des biens et des revenus, parmi les roturiers, était la source d'une discrimination tant de droit que de fait. Au niveau du droit : les chefs de ménage propriétaires, et eux seuls, pouvaient voter lors des Assemblées d'habitants ; les habitants ne possédant rien (tels les journaliers), étaient donc exclus du groupe dirigeant. Mais en fait, parmi les propriétaires, certains (tels les travailleurs de terre qui avaient un bien dérisoire et cultivaient essentiellement des terres en location) n'avaient pas un pouvoir plus réel que les journaliers. Au sein de la société livronnaise, on peut distinguer ainsi un groupe dominant et un groupe dominé. Dans le premier on trouvait : les officiers seigneuriaux, les notaires, les maréchaux-ferrants, les cabaretiers, les laboureurs et ménagers, etc... Dans le second : les journaliers, les travailleurs de terre, les artisans pauvres comme les peigneurs de chanvre, les savetiers, etc... Cette discrimination de fait, liée à l'aisance matérielle, au standing social, apparaît bien dans les délibérations consulaires où, pour conclure la liste des présents, on note presque toujours qu'ils forment "la meilleure et saine partie des habitants".

3 - Clivages coutumiers - Les gens de l'extérieur possédant des biens à Livron étaient dits "forains", et ceux qui venaient résider dans la Communauté sans y rien posséder étaient dits "étrangers". Ces derniers, pour être autorisés à demeurer indéfiniment dans le lieu, devaient présenter aux élus locaux un "certificat de bonnes vie et mœurs" établi dans leur Communauté d'origine. Acceptés, ils devenaient des "habitants advençans" qui, s'ils se trouvaient désormais à l'abri des mesures d'expulsion prises fréquemment contre les "étrangers", ne bénéficiaient pas encore des privilèges des "habitants originaires" comme l'usage du Bois commun, la liberté de pâturage, les exemptions du droit de fournage et des péages d'Etoile et du port de la Drôme, etc... Après quelques années de résidence, si ces "advençans" désiraient accéder au rang des "originaires" et devenir ainsi "habitants privilégiés", ils devaient en faire la demande à l'Assemblée générale des habitants et, en cas d'acceptation, verser un "droit d'habitage" établi au prorata de leurs ressources. Cas particulier, les hommes d'une autre Communauté épousant une Livronnaise "originnaire" et venant s'établir à Livron, étaient intégrés sans paiement dans le groupe des "privilégiés". Les

"habitants advenaires" pouvaient voter aux Assemblées dès lors qu'ils étaient propriétaires à Livron, mais ils n'étaient pas éligibles au Conseil de la Communauté ; et cet empêchement est resté dirimant jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. A l'origine, les "forains" n'étaient autorisés à assister qu'à l'Assemblée où se décidait la mise en recouvrement de la taille. Au XVII^e siècle, ils obtinrent de désigner parmi eux un syndic qui les représentait et pouvait intervenir en leur nom lors des Assemblées Générales.

III - L'ASSEMBLEE GENERALE DES HABITANTS - C'était l'organe administratif essentiel de la Communauté.

1 - Les membres de l'Assemblée - Les chefs de ménage propriétaires à Livron étaient membres de droit de l'Assemblée. Les chefs de ménage sans biens (qui ne payaient donc pas la taille, mais simplement un "cageage") pouvaient venir aux réunions mais ils ne pouvaient pas voter. Autre membre de droit : le Châtelain (ou son Lieutenant) qui, depuis 1520, devait présider toute Assemblée. Les membres de droit n'étaient évidemment pas tous régulièrement présents. Au XVI^e siècle, le nombre de personnes présentes va d'une quarantaine à une centaine, soit de 20 à 50 % des chefs de ménage du lieu (la moyenne des présents est 54 pour les 25 assemblées de l'année 1562). Mais les présents ne sont pas toujours les mêmes, si bien qu'en définitive, dans le cours d'une année (sondage en 1635 et 1636), 60 % des chefs de ménage assistaient au moins à une Assemblée générale. Aux gens du lieu devaient être associés des témoins (deux généralement) qu'on choisissait parmi les gens de bonne renommée habitant une localité voisine et de passage à Livron : leur présence et, si possible, leur signature sur le registre, authentifiaient les délibérations importantes.

A côté de ces témoins officiels, on rencontrait souvent à l'Assemblée d'autres hommes qui venaient en simples spectateurs, n'ayant le droit ni d'intervenir oralement ni de voter : fils de famille accompagnant leur père, frères de chefs de ménage cohabitant avec eux, etc...

2 - Les pouvoirs de l'Assemblée générale - Celle-ci était l'équivalent en droit de nos actuels conseils municipaux : toute décision locale importante passait par elle. Elle seule pouvait accorder les baux (pour le four communal, la boucherie, ...), autoriser les emprunts, fixer les modalités de la répartition locale et du recouvrement de la taille, nommer aux côtés du "bannier champêtre" d'autres gardes pour la surveillance des récoltes, agréer le maître d'école (le protestantisme était majoritaire à Livron), etc... Pour diriger les réunions, tenir les comptes, régler les affaires quotidiennes dans l'intervalle des Assemblées, des mandataires (consuls, conseillers) étaient élus pour un an.

3 - Modalités des réunions - La procédure de convocation apparaît clairement dans ces lignes extraites d'un procès-verbal d'Assemblée en 1562 : "Guillaume CUYSSINEL sergent ordinaire a rapporté avoir cryé à haute voix par les carres (carrefours) dud. Livron à la requeste de Pierre TEYSSIER Consul et du commandement du Capitaine-Châtelain, que tous les chief d'ostel se viennent trouver et présenter à la Maison consulaire tout incontinent ..." La plupart du temps les Assemblées se tenaient le dimanche après la messe "matinière" (ou culte protestant après 1562, année de création de l'Eglise réformée livronnaise). Ces Assemblées se tenaient dans la "Maison de la Confrérie" jusqu'en 1562, puis dans l'église réquisitionnée au moment des guerres de religion et, plus tard, dans la Maison Consulaire de St Prix proche du cimetière. La conclusion

des baux se faisait ordinairement en plein air, sur la place publique. La fréquence des Assemblées a varié : 25 en 1562, 29 en 1563, 20 en 1610, 19 en 1635, 18 en 1636, 20 en 1640 (soit une vingtaine par an pour la période) mais, dans les années qui ont précédé la création des Offices municipaux (1692) le rythme s'était nettement ralenti : entre 5 et 10 par an.

IV. - LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ. Il comprenait le Châtelain, le Consul, les Conseillers et le Secrétaire de la Communauté (celui-ci n'ayant pas voix délibérative).

1- Le Consulat - Chaque année, le 26 Décembre (à partir de 1675, ce fut en Janvier, le jour de la Fête des Rois ; puis, après 1682, le jour où se décidait la mise en recouvrement de la taille, c'est-à-dire le 1^{er} Novembre ou le premier dimanche de ce mois), l'Assemblée élisait, à main levée le plus souvent, un Consul choisi sur une liste préparée par le Conseil sortant. Au Consul, les habitants donnaient, au XVI^e siècle, pour un an, "puissance et mandement de régir et gouverner la Communauté, recevoir et exiger les tailles, rentes, droits, ...". Ce Consul devait tenir un cahier de comptes et présenter un bilan à la fin de son mandat ; il était responsable de sa gestion sur ses propres biens. Les notations disséminées dans les registres permettent de donner une sorte de portrait-type du Consul. Qualités de base toujours précisées : "capable et suffisant". Des commentaires précisent : en 1562, on dit du nouveau Consul qu'il est "homme de bien, bien famé, riche" ; en 1566, on dit de l'élu qu'il est l'homme "idone car il est réputé homme de bien, riche et bon mesnagier" ; en 1581, le Consul élu convient très bien dit-on car "il est homme de bon serment, sage et bon mesnagier" et, de plus, "il est homme de bien et de bon entendement". L'essentiel est donc d'abord l'aisance matérielle, ensuite le sérieux, la compétence (jugée sur la capacité à gérer le domaine personnel), la probité.

2- Les Conseillers - Après avoir élu le Consul, on élisait de la même manière, 4 Conseillers. Le Consul sortant restait conseiller et le Consul "moderne" (nouvel élu) choisissait seul son sixième Conseiller qui devenait le 1^{er} Conseiller, "son premier" comme on disait alors. Ce "premier" suppléait naturellement le Consul en cas d'absence de celui-ci.

Le système a évolué au XVII^e siècle en liaison avec la "reconquête" catholique. Après 1617, tous les conseillers ont été élus librement. A partir de 1635 et jusqu'à 1665, catholiques et protestants livronnais s'accordèrent pour tenir alternativement le Consulat avec 3 Conseillers de chaque culte. De 1666 à 1680, on adopta le régime du Conseil mi-parti (un premier Consul catholique, un 2^{ème} Consul protestant et 3 Conseillers de chaque culte). Enfin, de 1681 à 1692, il n'y eut plus qu'un Consul catholique et les protestants en tant que tels ne furent plus représentés au Conseil.

3 - Le Secrétaire - On lit dans une requête de 1657 : "Suivant la coutume les Livronnais sont en faculté d'eslire annuellement un secrétaire tel qu'il leur plaît des habitants du lieu pour tenir le registre et écrire les délibérations es assemblées de la Communauté, faire les deschargements et chargements requis sur le parcellaire ou cadastre ...".

En pratique, l'assemblée laissait élire le secrétaire par le Conseil et ce secrétaire conservait son poste aussi longtemps que l'accord régnait entre les parties. Aux XVI^e et XVII^e siècles, le poste fut presque toujours occupé par un notaire livronnais, mais, à quelques reprises, le greffier de la Châtellenie a eumulé cet emploi avec sa charge.

4- Les réunions en Conseil - Comme on l'a indiqué, Châtelain, Consul (ou Consuls), Conseillers et Secrétaire constituaient le Conseil de la Communauté. Dans l'intervalle des Assemblées générales, pour appliquer correctement les décisions prises et régler des affaires urgentes, ce Conseil devait tenir de nombreuses réunions dites "Assemblées en Conseil" où pouvaient être appelés des notables du lieu. Quelques chiffres donneront une idée de la fréquence de ces réunions : il y eut en 1610, 73 assemblées en Conseil (A.C.) et 20 assemblées générales (A.G.) ; en 1635, 60 A.C. et 19 A.G. ; en 1636, 71 A.C. et 18 A.G. ; en 1640, 82 A.C. et 20 A.G. ; en 1678, 21 A.C. et 7 A.G.

V - LE SEIGNEUR ET LA COMMUNAUTE -

1- Les agents du Seigneur - L'évêque de Valence, qui était Seigneur de Livron, n'y résidait pas. Il nommait pour le représenter et agir en son nom un Capitaine Châtelain résident, assisté d'un Lieutenant (ou "vi-Châtelain") et du Greffier de la Châtellenie. Il désignait aussi, pour assurer le bon fonctionnement de la justice locale, un substitut du Procureur d'office et, pour l'exécution des décisions, un ou deux sergents ordinaires rétribués par la Communauté. Agent de moindre importance, un "bannier champêtre" assurait la police des champs.

2 - Les progrès de la tutelle seigneuriale - Au XVI^e siècle, l'Assemblée des habitants s'est trouvée contrôlée, de plus en plus étroitement, par le pouvoir seigneurial. Une chronologie sommaire fait apparaître la progression : avant 1520, le Châtelain n'assistait qu'à l'élection du Consul et la reddition des comptes consulaires ; à partir de 1520, la présence du Châtelain devint indispensable pour toutes les Assemblées et, en 1554, le Châtelain se fit allouer une indemnité d'assistance aux réunions. Les guerres de religion stoppèrent cette progression et l'on vit même, quelque temps, la Communauté livronnaise fonctionner en véritable petite république protestante. Mais, à partir de 1635, le Seigneur-évêque entreprit de recouvrer tous ses droits anciens, il bénéficia pour ce faire du concours de l'administration royale devant laquelle il s'effaça par la suite.

VI- L'ADMINISTRATION ROYALE ET LA COMMUNAUTE - Les impôts, les nécessités de la guerre, l'endettement local ont créé entre la Communauté et l'Etat un réseau de liens de plus en plus contraignants.

1 - L'imposition - La Communauté était la circonscription de base pour la levée des impôts. La taille, assise dans la région sur la propriété foncière, était répartie et levée par les soins de la Communauté conformément à la somme globale arrêtée par l'administration royale. Cette dernière autorisait la levée d'un impôt local complémentaire (le "capage") afin de payer les frais de péréquation et de levée de la taille et d'autres charges locales.

2 - Levées de soldats et troupes de passage - Au moment où la France entra dans la Guerre de trente ans, RICHELIEU remit en vigueur le système de la milice. Ainsi, en 1636, Livron eut à fournir 7 soldats pour aller servir dans l'armée royale combattant au Piémont.

De nombreuses troupes royales se mirent à passer dans le couloir rhodanien dans la seconde moitié du XVII^e siècle, et Livron eut souvent à se plaindre de leurs exactions quand il fallut loger les soldats chez l'habitant. Lorsque la mise en place du réseau des étapes vint quelque peu régler ces passages, Livron devenu ville d'étape vit ses charges locales s'accroître considérablement.

3 - Les dettes de la Communauté - Durant les guerres de religion et la terrible peste de 1629-1630, la Communauté s'endetta de façon considérable. En 1647, le montant de la dette livronnaise était de 50 967 livres en capital et de 33 364 livres en intérêts. Ces chiffres indexés (la livre de pain coûtait entre 1 s et 1 s 6 d) et rapprochés du montant des dettes communales du temps présent ne paraissent pas inquiétants ; mais, dans le contexte du XVII^e siècle (anémie économique, masse et circulation fiduciaires très faibles en milieu rural, absence de crédit public) c'était une dette colossale pour une Communauté comptant environ 1200 habitants dont les deux tiers vivaient difficilement. Ce sont ces difficultés financières accrues encore par les passages de troupes qui fournirent à l'Etat louisquatorzien l'occasion de museler solidement les Communautés.

4 - La création des Offices municipaux - Conformément à l'Edit d'Août 1692, un Office de Maire fut créé à Livron: l'Office sera acquis par Claude CARTIER de la SABLIERE. En 1693, Jacques CARTIER et Issac DESSOUDEYS achetèrent pour 500 livres les Offices de Trésorier et Receveur de la Communauté et de Péréquateur des tailles. Les élections consulaires continuèrent, mais l'Assemblée des habitants fut désormais tenue dans une telle sujétion que beaucoup n'y vinrent plus : ce fut le règne des notables. De 1698 à 1705, le même Conseil restera en place et il faudra le décès du Consul Louis VINCENT pour qu'on se décide à provoquer l'élection d'un nouveau Conseil.

Des retours à l'usage ancien et des réformes (celle de LAVERDY entre autres) interviendront au cours du XVIII^e siècle, mais jamais la Communauté ne retrouvera la puissance et le rayonnement qu'elle avait atteints au milieu du XVI^e siècle qui, pour Livron, comme pour beaucoup d'autres Communautés, semble bien avoir été le moment de l'apogée de l'institution.

J.P. BERNARD

QUELQUES OUVRAGES OU ARTICLES RECENTS TRAITANT DES COMMUNAUTES D'HABITANTS

(pour la période couverte par l'article)

- Bulletin du Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise
- Jean JACQUART, Réflexions sur la Communauté d'habitants, n° 3, 1976, pp 1 à 25
- Roland MOUSNIER, Les institutions de la France sous la monarchie absolue, t 1, P.U.F., 1974, pp 428 - 436
- Pierre de SAINT-JACOB, Documents relatifs à la Communauté villageoise en Bourgogne du milieu du XVII^e siècle à la Révolution, Belles-Lettres, 1962
- M. BORDES, L'administration provinciale et municipale de la France au XVIII^e siècle, S.E.D.E.S., 1972
- Jean JACQUART, La crise rurale en Ile-de-France, 1550-1670, A. Colin, 1974, pp 85-104 et 556-581
- René PILLORGET, Les mouvements insurrectionnels de Provence entre 1596 et 1715, A. Pédone, 1975, pp 43-76, pp 870-875 et 896-918.

PRESENTATION GEOGRAPHIQUE DE LA VALLOIRE /

A la suite de la sortie du 21 Mai prochain, ceux qui y participeront pourraient bien préférer le Haut Diois à la Valloire Quelles différences à tous points de vue ! Nous souhaitons au moins qu'ils lui trouvent plus de variété et de charme qu'un quelconque voyageur se déplaçant de St Rambert vers Grenoble par Rives, et donnant un regard distrait à cette petite plaine bien cultivée (" Val d'Or") et monotone, de 22 à 24 km de long sur 9 de large, inscrite entre les bords de plateaux bas, uniformément boisés.

De nombreux et savants géologues et morphologues étudient minutieusement, depuis plus d'un demi-siècle, cette Valloire prolongée à l'est par la Bièvre au delà d'un arc de collines médiocres, de Faramans à Thodure. Les désaccords n'ont pas tous cessé entre les auteurs sur les datations et la formation de terrains et reliefs. Parmi eux, des noms réputés, dont voici quelques uns :

- KILIAN, GIGNOUX, DEMIZOT : géologues,
 - D. FAUCHER, le géographe de " Plaines et Bassins du Rhône Moyen" (1927),
 - MM^{rs} BOURDIER, ESPINASSE, GORON, qui vers 1950 firent paraître de copieux articles dans la Revue de géographie alpine,
 - Y. BRAVARD, maître assistant à la Faculté de Grenoble a fait en 1963 sa thèse sur " Le Bas Dauphiné, Piémont alpin " dont fait partie l'ensemble Bièvre-Valloire,
 - Mr MONTJUVENT, professeur de géologie à Grenoble.
- Nous avons déjà dit quelle aide nous a apportée le Pr MANDIER, de l'Université de Lyon.

Il est vrai que pour bien décrire au haut niveau de la recherche, il faut expliquer, et réviser périodiquement ces explications. Mais à notre niveau modeste, la géographie de la Valloire sera surtout descriptive.

Mme THOMAS vous propose ci-après une histoire géologique (1) très claire, dont un lexique qui ne peut être disjoint. On voudra bien, même si on a quelque prévention à l'égard d'une discipline réputée difficile, essayer de lier la lecture des pages et croquis géologiques à celles des pages et croquis géographiques - ils sont complémentaires. Et il est indispensable de suivre le tout sur une des cartes :

- Michelin : n° 93 ou n° 77 - 1/200 000
 - I G N : n° 51 Lyon-Grenoble - 1/100 000 (très bonne)
 - I G N : les deux feuilles de Sarrières et Beaurepaire - 1/50 000,
- Et la feuille géologique de St Etienne au 1/80 000 est utile.

Après les pages de Mme THOMAS, vous lirez l'article de Mr DUPUIS, aidé de la documentation si utile de Mr de BELLEGARDE, sans lesquels l'étude des eaux, si curieuses et si belles, n'aurait pu être menée à bien.

..//..

(1)- Le tableau des époques, aux noms savants, est un document de référence pour cette région, et d'autres éventuellement.

Après ces traits physiques de la Valloire, l'aménagement de l'espace par les habitants paraîtra sans doute plus facile. Ce bulletin n'en contiendra que quelques éléments, l'essentiel devant être reporté au suivant.

*

L'ensemble Bièvre-Valloire, comme de nombreuses autres vallées plus étroites (1), s'inscrit dans un " piémont " : vaste plateau élargi et lentement incliné d'Est en Ouest, fait de débris arrachés et étalés par les eaux et les glaces à partir du Jura méridional (Ile Crémieu) et des Préalpes septentrionales, en direction du Rhône actuel, en amont de Lyon, puis de Lyon à la confluence Rhône-Basse Isère, puis de l'Isère en aval de son débouché de Voreppe : les figures 3 et 1 de Mme THOMAS aident à situer et commencer à comprendre ce grand relief détritique. C'est la gouttière, future vallée du Rhône, dont l'emplacement a peu varié au cours des ères tertiaire et quaternaire, qui constitue le bord occidental de ce grand empatement détritique, - le grand Plateau Central ayant été un butoir permanent à l'Ouest. Nous l'observerons le 21 Mai.

Formé en plusieurs épisodes au cours de l'ère tertiaire, il est constitué en surface de " terres froides ", très siliceuses et imperméables : argiles emballant de très nombreux galets où abondent les durs quartzites (2) qui ont très bien résisté à une très longue érosion. Parfois ces cailloutis de plateaux forment des conglomérats solides. Ces plateaux (Chambarand- Bonnevaux au Sud et au Nord de la Valloire, d'environ 400 m d'altitude - voir fig. I de cet article) ne portent que des taillis de hêtres, châtaigniers, chênes sans grande valeur économique actuelle, et des clairières humides, et parfois des étangs. Région actuellement très peu peuplée.

Ces plateaux, découpés en triangles allongés et lanières par les rivières coulant vers l'Ouest et le Sud-Ouest, ont des bords souvent assez nets, au-dessus de sables et argiles à pentes molles, où les villages trouvent de meilleures terres (tel St Martin des Rosiers, au Sud de la Tour d'Albon).

Ces bords peuvent aussi présenter des éperons et des buttes isolées par l'érosion, et encore coiffés des mêmes cailloux et argiles : telle la butte de la Tour d'Albon (3), ou la double colline qui domine Moras, tel encore ce " témoin " allongé du Plateau de Bonnevaux au-dessus de Revel-Tourdan, séparé par le ruisseau de Dolun. Voir figure I de cet article.

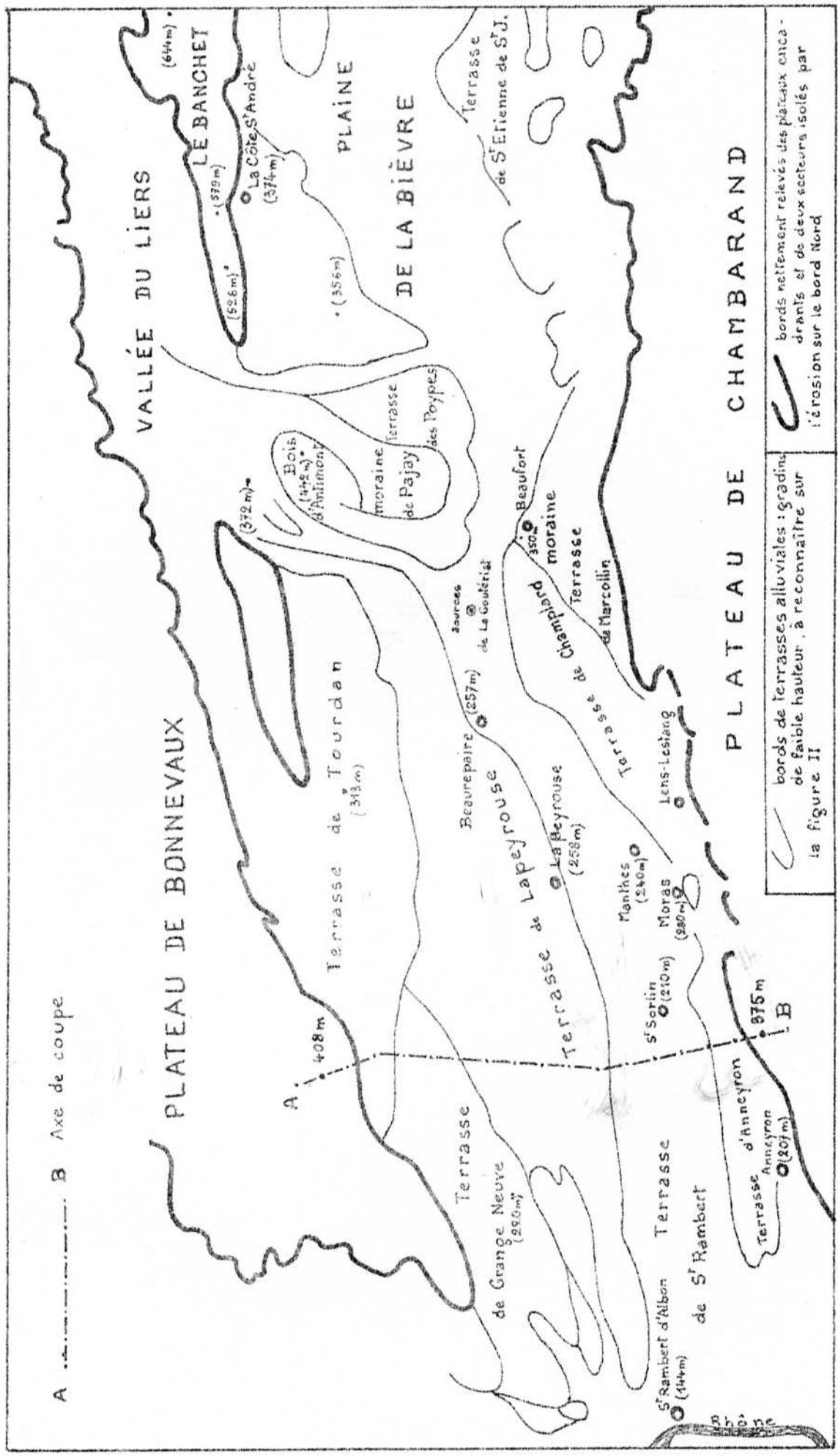
La Valloire se distingue des vallées modestes qui lui sont parallèles :

- 1/ elle est beaucoup plus large : 9 km à l'est et à l'ouest,
- 2/ elle est beaucoup plus longue : 25 km de long,
- 3/ l'écoulement hydrographique se fait non pas par une, mais par plusieurs rivières,

.../...

-
- (1) - exemple : celle de la Galaure de St Uze à Roybon, visitée par l'AUED en 1975.
 - (2) - Voir lexique géologique de Mme THOMAS.
 - (3) - Renvoi, à la suite de l'article géographique, à la note de Mme BOIS concernant ce tertre (ou " motte ") aménagé pour la défense.

Fig. 1 — VALLOIRE ET BIÈVRE OCCIDENTALE.



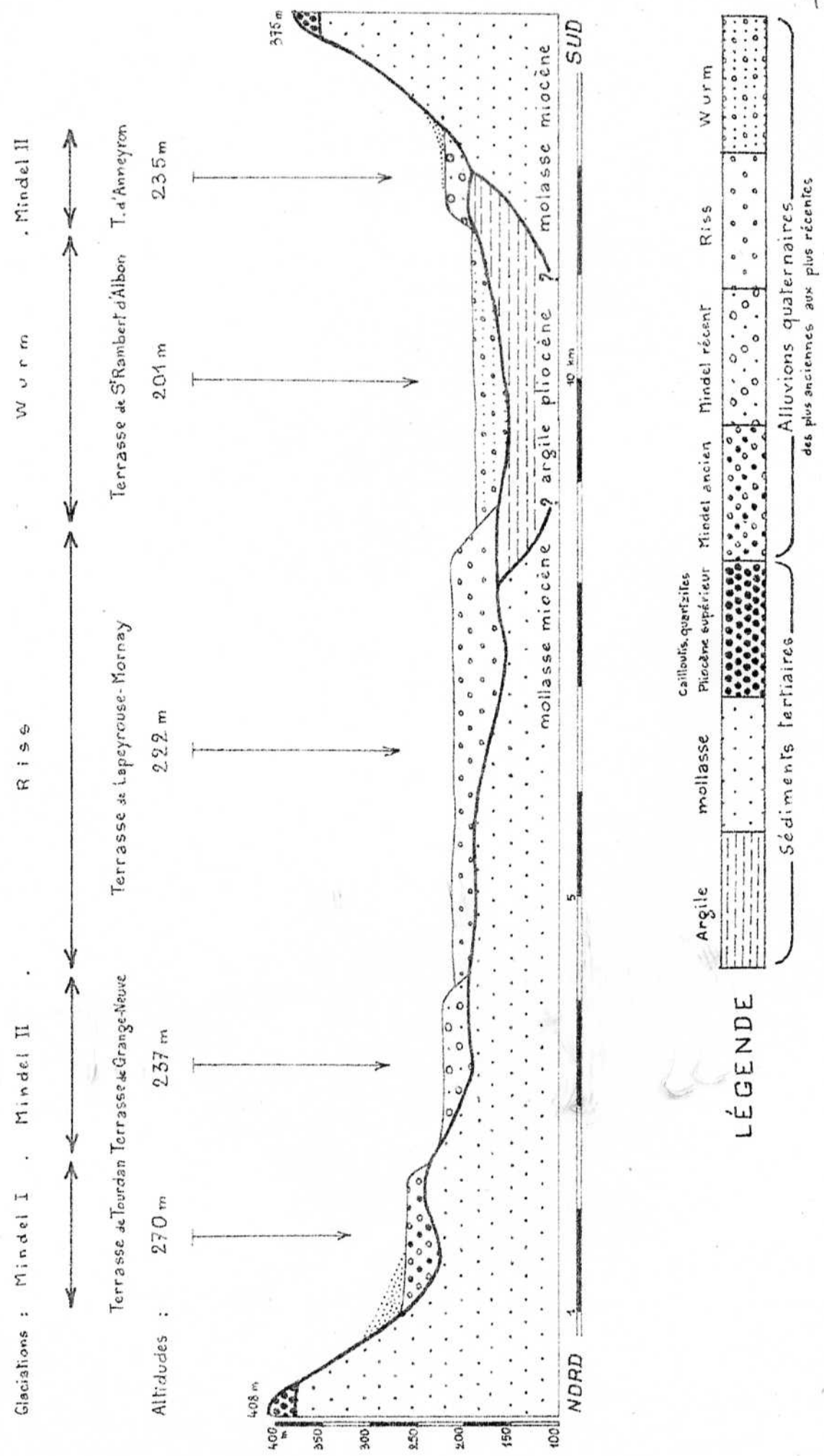
✓ bords nettement relevés des plateaux enca-
drants et de deux secteurs isolés par
l'érosion sur le bord Nord

✓ bords de terrasses alluviales : gradins
de faible hauteur, à reconnaître sur
la figure II

Croquis d'après la figure 58, page 417 "Le Bas Dauphiné." Y. Bravard. (1963)

Fig. II — LES TERRASSES D'ALLUVIONS FLUVIO-GLACIAIRES EN VALLOIRE.

Coupe selon AB, Figure I



Coupe d'après P. Mandier. Revue de Géographie de Lyon. N° 1. 1977.

3/ Sa partie amont n'est pas une faible et étroite échan-
crure dans le plateau, (comme celle du Bancel) mais un large cul de sac,
à la rencontre de deux vallées, d'altitudes dominantes parfois d'une cen-
taine de mètres, le Liers et la Bièvre. Voir croquis I. Entre Bièvre et
Valloire, un cordon arqué, irrégulier, discontinu de collines souvent boi-
sées domine de peu la Bièvre, mais assez nettement la petite région basse
de Beaurepaire. Elles s'étendent de Faramans à Thodure.

Ces hauteurs assez modestes, sont de formation en partie
morainique, et sont une très intéressante limite de structure et de
relief entre Bièvre et Valloire et elles donnent encore lieu à des études
et discussions. On est sûr que la Bièvre fut modelée par diverses invasions
glaciaires, et qu'il y subsiste des flots et alignements morainiques ; alors
qu'à l'Ouest, la Valloire est sans moraine. Ce sont les eaux de fonte de
la glace et les cours d'eau émissaires et successeurs (voir figure 2 géolo-
gique : ce qu'est un complexe fluvo-glaciaire) qui ont très largement
comblé, en plusieurs phases, par leurs énormes apports d'argiles, sables
et cailloux, une dépression préexistante, fosse de subsidence (1), déjà en
partie envahie de molasse et d'argile tertiaires. La fig. II de cet arti-
cle montre en coupe ces sédiments, puis alluvions, entre les deux bords
élevés du plateau.

Il s'imposait donc de voir sur place, séparant Bièvre et
Valloire, ce que sont ces moraines. Le Pr MANDIER a choisi pour nous celles
de Beaufort. N'attendez pas d'y retrouver les grandes images que laissent
les moraines latérales et frontales de Haute Savoie ! - Ici, les volumes
sont menus, les formes adoucies, dues à l'action, dans leur partie extrême,
de glaciers d'épaisseur modeste et de très peu de pente, "trop pleins des
glaces iséroises" (Y. BRAVARD). Et l'érosion fluviale a abîmé ces formes.

Les terrasses - (ou nappes) - fluviales d'épandage sur très
faibles pentes, allongées d'Est en Ouest, composent l'essentiel de la
Valloire - Voir les fig. I et II de cet article pour toute la description
qui suit :

1/ La plus jeune et la plus basse, épandage uniforme des
eaux sorties, très en amont de la Valloire, du glacier würmien, " est res-
tée presque intacte ". Longue de 25 km, rétrécie à 1 km à la traversée de
l'arc morainique entre Beaufort et Pajay, elle forme un grand chenal qui
s'élargit jusqu'à 3 km vers St Rambert d'Albon. Le sol en est très cail-
louteux, mais des milliers de peupliers atteignent de leurs racines la masse
humide.

2/ Les terrasses supérieures, épandages des glaciers rissien
et mindélien, ne sont pas symétriques par rapport à ce chenal würmien, au
Nord et au Sud de la Valloire :

- Dans la partie septentrionale, la terrasse de Tourdan,
la plus ancienne, est faite d'alluvions rubéfiées, au sol coloré, parfois
couvert de limons fins et même de loess. La terrasse la plus étendue, dite
de Lapeyrouse-Mornay (rissienne), couvre près de la moitié de la surface
de la Valloire, et se développe sur 32 km, entre le talus des terrasses de
Tourdan et Grange-Neuve, haut de 25 à 20 m, et son propre talus - de hau-
teur à peu près semblable - qui domine la terrasse würmienne. Limons et
loess tapissent sa surface.

Ces terrasses rissienne et mindéliennes sont vouées à
une polyculture riche, où prédominent les pêcheurs, qui aiment les sols
bien drainés.

../..

(1) - Voir le lexique géologique.

- Les terrasses correspondantes, au sud du fond würmien, sont plus morcelées : Marcollin, Champlard, Anneyron. Celle-ci, aux éléments très altérés, forme un gradin très net au-dessus de la nappe de St-Rambert, bien observable de la Tour d'Albon. Les vergers de pommiers et poiriers y sont très nombreux.

" On pourrait se contenter d'une chronologie de nappes pour comprendre le relief de la Valloire " (Y. BRAVARD).

La Valloire est aussi un pays de cours d'eau, minces, mais nombreux, de grosses sources, et d'eaux souterraines abondantes (fig. III de cet article). Le terme de " vallée morte " que lui appliquent les géographes, ne signifie pas vallée sèche. Bien que dépourvue d'un collecteur important et unique, la Valloire est verdoyante.

Mr DUPUIS décrit et explique, - après la partie géologique de Mme THOMAS - cet assez singulier réseau hydrographique. Les eaux de ruissellement des plateaux et collines encadrants - largement imperméables - et les cours d'eau de surface sur les diverses terrasses de Bièvre et Valloire, sont largement absorbés par les 200 à 300 m (?) de cailloutis aux vides interstitiels importants, et à un moindre degré par la molasse sous-jacente.

Ces eaux finissent par gorger les roches détritiques perméables sur une épaisseur variable selon les saisons et les années, jusqu'à un niveau imperméable - argileux - qui retient la nappe phréatique. (Ce niveau n'est pas toujours horizontal). Lorsque cette eau de la nappe trouve une issue à l'air libre, elle forme des sources pérennes (permanentes) ou intermittentes, souvent de débit important. Retrouvez sur le croquis III leurs emplacements et leur puissance, plus faible à l'Ouest qu'à l'Est. P. MARTIN, dans son Histoire de St Rambert (parue en 1976) p. 108 - 109, décrit de façon pittoresque les sources sortant de terre au bord même du Rhône, au pied de la terrasse würmienne qui porte la ville. Les ménagères, autrefois, les préféraient aux eaux des puits du village et on y abreuvait le bétail.

Mr DUPUIS annonce aux lecteurs curieux d'hydrologie, la parution dans un bulletin ultérieur d'une documentation riche et précise que Mr de BELLEGARDE a bien voulu mettre au point pour l'A. U. E. D.

A. BERNARD

Ces divers aspects géographiques seront observés le 21 Mai :

- 1/- La Tour d'Albon : panorama de l'ensemble de la région sur une butte entre deux vallées,
- 2/- la vallée étroite de Bancel,
- 3/- Moras : un vieux village de pied de versant,
- 4/- Beaufort : paysage de moraine,
- 5/- Sources et rivières autour de Beaurepaire et à Manthes,
- 6/- Les grandes terrasses de Lapeyrouse - Epinouze - Anneyron,
- 7/- Une carrière de cailloux près d'Epinouze.

*

* *

LE TERTRE DE LA TOUR D'ALBON

Le site de la Tour d'Albon ne peut laisser indifférent le visiteur, même le plus pressé. Le point de vue y est remarquable mais le tertre sur lequel prend assise ce beau donjon du XI^e (?) ou XII^e siècle mérite qu'on s'y attarde après avoir admiré le paysage. En effet, les talus et les fossés qui l'entourent font partie d'un système défensif typique d'une époque antérieure. Nous sommes en présence ici d'un "château à motte" d'un genre spécial. On a longtemps cru les mottes féodales limitées à une aire géographique allant du nord de la France à l'Allemagne en passant par la Grande Bretagne. En fait, celles-ci, qui se retrouvent aussi en grand nombre dans notre région, ont su s'adapter à différents types de reliefs et de substrats géologiques. Ainsi au lieu de se présenter sous forme de gros monticules émergeant d'une vaste plaine, elles peuvent se situer sur le flanc ou au sommet d'une colline. Le site était choisi en fonction de critères stratégiques (rôle défensif ou poste de guet), ou seulement par désir de prestige. Il était bien sûr commode de retailler un monticule déjà existant en le surélevant au besoin grâce aux matériaux prélevés sur ses pentes (1). On aménageait un espace au pied de la motte ainsi formée : la basse-cour. En même temps des fossés étaient creusés, la terre ainsi enlevée formait des remparts qui complétaient la défense. Des constructions de bois et de pisé terminaient l'aménagement du site : tours pour la motte, habitations, chapelle castrale ou communs pour la basse-cour, palissades de bois pour les remparts. Plus tard, ces bâtiments ont été remplacés par des châteaux de pierre qui seuls ont subsisté jusqu'à nous. La Tour d'Albon en est un des plus beaux exemples de la région. Sans trop nous éloigner, nous pouvons aussi citer la tour de Ratieres et celle de Montmiral. Mais beaucoup de ces mottes féodales ont été assez vite abandonnées, l'érosion a ensuite amolli leurs formes les faisant se confondre avec les buttes naturelles. Parfois une ferme a conservé dans son nom le souvenir de cet ancien, très ancien château dont personne n'a jamais entendu parler, ainsi en est-il, parmi bien d'autres, de la Motte de Roynac ou de celle d'Allan ... (Plaine de Montélimar).

N.D.L.R. - (1) Ces matériaux, sous la Tour d'Albon, constituent la butte terminale d'une lanrière de plateau pliocène (fin de l'époque tertiaire) qui s'allonge entre la petite vallée de Bancel, au sud, et la Valloire au nord (vallée de l'Argentelle) : plateau de cailloux alpins, anciens, très usés, entassés sur un socle de molasse. Ces cailloux ont pu être aisément excavés en fossés, accumulés en remparts.

HISTOIRE GÉOLOGIQUE DE LA VALLOIRE

Il est difficile de séparer la Bièvre de la Valloire, mais notre excursion du 21 Mai ne nous conduira, à l'Est, pas au delà des moraines de Beaufort et de Pajay. Donc seule, la Géologie de la Valloire sera étudiée ici. Il sera donné un aperçu assez rapide de ce qui s'est passé à l'Ere secondaire. Les phénomènes du tertiaire et surtout du quaternaire seront étudiés de façon plus détaillée.

Il faut remercier Mr P. MANDIER, géographe, maître assistant à l'Université Lyon II, qui a bien voulu accompagner certains d'entre nous, au cours d'une excursion préparatoire, et qui nous a fourni beaucoup de renseignements.

ainsi que Mr G. MONTJUVENT, géologue, maître de recherches au C.N.R.S., de l'Institut Dolomieu de Grenoble, qui nous a autorisés à reproduire dans cet article certains de ses schémas et nous a donné aussi des précisions sur le quaternaire de la Valloire.

I - ERE SECONDAIRE -

- Du début du secondaire jusqu'au Crétacé inférieur inclus, la région bien immergée au début devient peu à peu une plate-forme épicon-tinentale (1). A l'Ouest elle est bordée par le socle granitique du Massif Central, qui est légèrement incliné vers l'Est.

- Au Crétacé moyen (Gargasien), une poussée venue du Sud provoque l'émergence définitive de cette plate-forme épicon-tinentale.

- A la fin du Crétacé, donc du Secondaire, la région constitue un môle (1) de hautes terres, où une érosion intense va intervenir.

II - ERE TERTIAIRE -

A - EOCENE - Le climat, au début du tertiaire, est sans doute de type tropical (chaud et alternativement sec et humide d'après J. MASSEPORT). Cela entraîne une érosion :

1/ du socle cristallin du Massif Central, et en particulier du noyau granitique de St Vallier ; la preuve en est le dépôt des sables continentaux kaoliniques de Douévas,^(a) renferment du mica et de gros quartz, et

2/ des calcaires crétacés, côté Alpes, qui vont être intensément décalcifiés et donneront les sables du Royans (très visibles sur les bords de la Bourne à St Nazaire) et les kaolins exploités sur la bordure occidentale du Vercors (Barbières).

Remarque : à la même période se forment vers St Barthélémy de Vals des quartzites sédimentaires, c'est-à-dire des grès dont les grains de quartz sont soudés par de la silice apportée par les eaux d'infiltration. Ce sont " les Roches qui dansent ".^(a)

.../...

(1) - voir lexique

(a) - La sortie de l'AUED, en 1975, nous a arrêtés dans cette carrière de Douévas, et sur le site des Roches qui dansent.

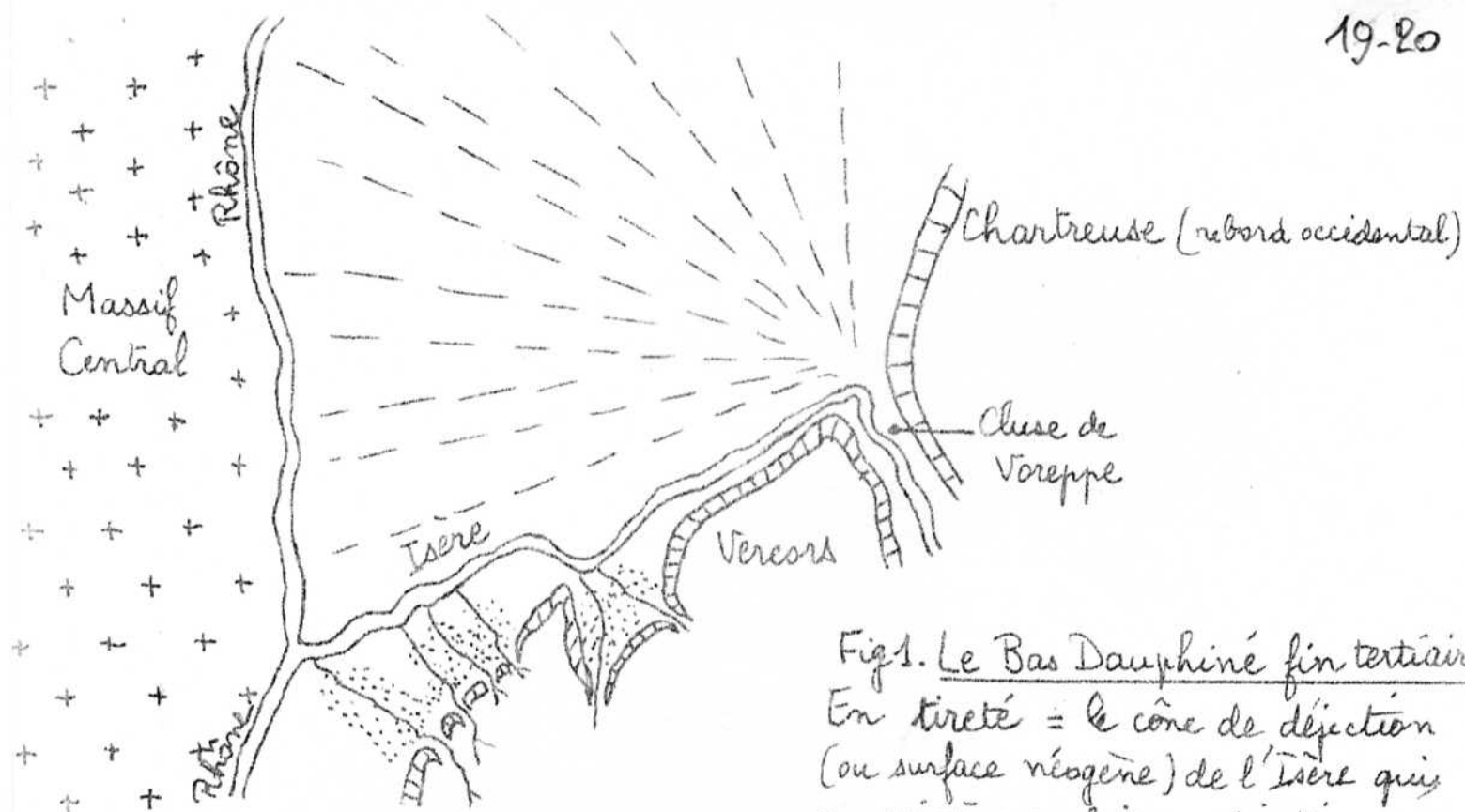


Fig 1. Le Bas Dauphiné fin tertiaire
 En tireté = le cône de déjection
 (ou surface néogène) de l'Isère qui
 au miocène, coulait en direction
 SE-NO.
 D'après G. Montjuvent.

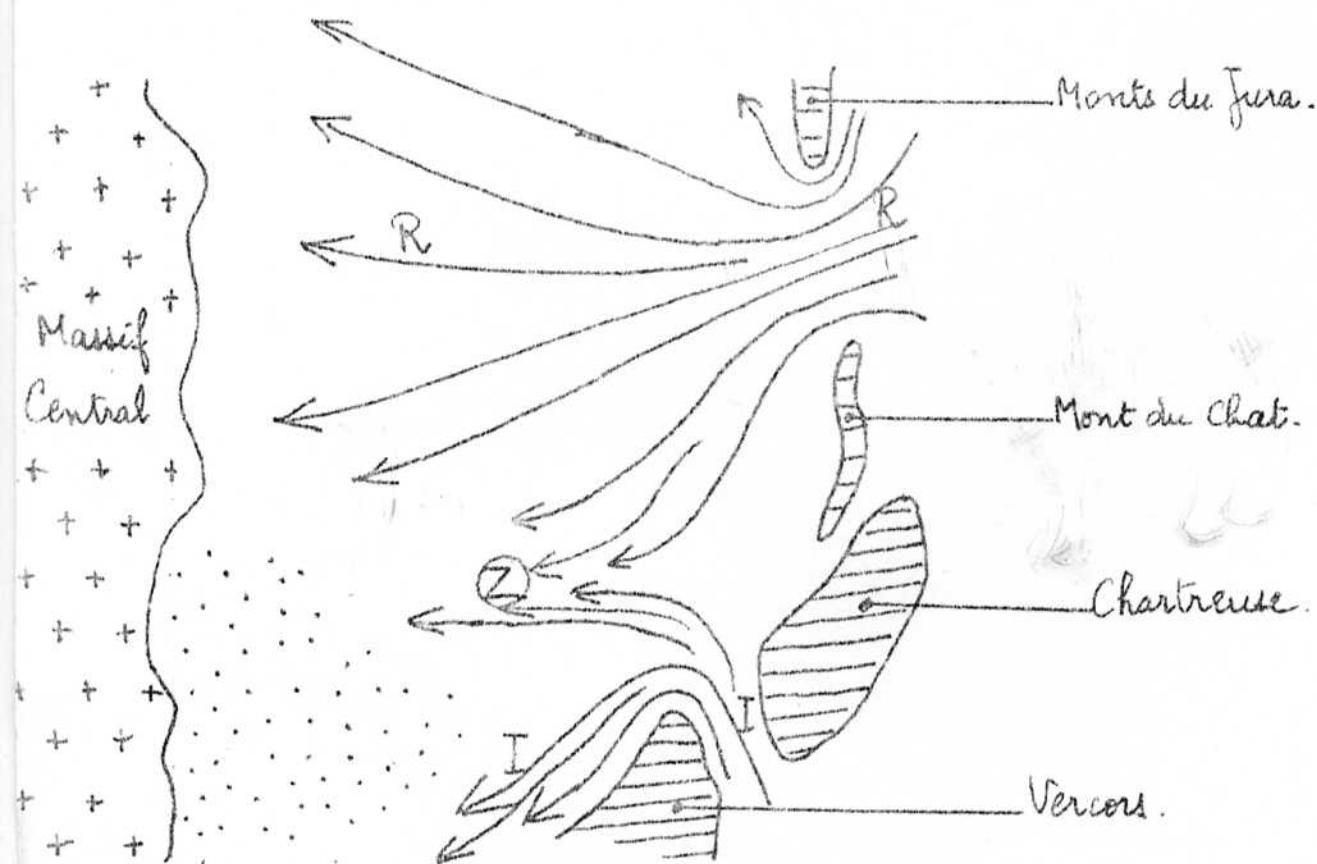


Fig 3. Les 2 courants glaciaires : rhodanien R et isérois I, au moment
 du maximum de glaciation. On observe leur zone d'affrontement (Z)
 En pointillé : glacis néogène libre des glaces.
 D'après G. Montjuvent.

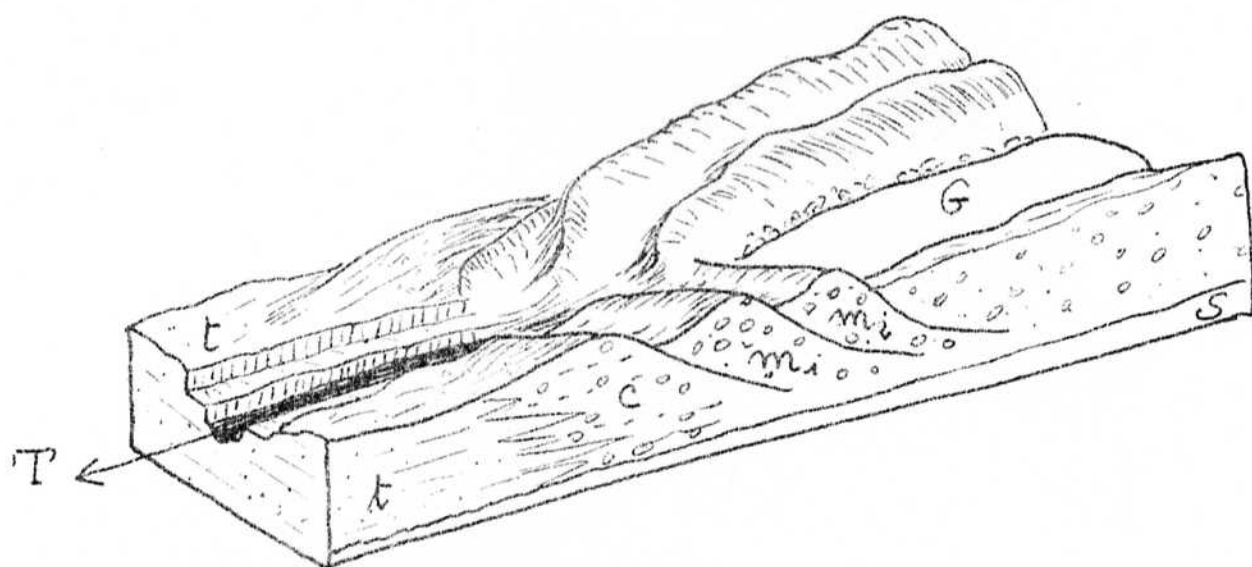


Fig 2: Un complexe fluvio-glaciaire, caractéristique des glaciers du quaternaire, mais ne se formant que très rarement au front des glaciers alpins actuels. (il y en a un exemple en Valnoire)

G = glacier - T = torrent glaciaire - S = socle

m = moraines frontales emboîtées (le front du glacier a reculé de m_1 en m_2)

c = cône de transition, avec alternance de lits grossiers et fins

t = terrasses faites de matériaux assez fins et déposés par le torrent émissaire du glacier.

B - OLIGOCENE - Vers le Stampien, ont lieu d'importants mouvements verticaux, déjà amorcés à l'Eocène, et correspondant au début de l'érection des Alpes. Ils provoquent des fossés d'effondrement⁽¹⁾ : les Limagnes, les fossés de la Saône, d'Alsace ... Dans notre région, l'activité maximale de ces mouvements, se situe entre Beaurepaire et Valence, ce qui donne une subsidence⁽¹⁾ bas-dauphinoise, c'est-à-dire une zone marine profonde de 4500 à 5000 m^(b). Cette fosse se ferme au Sud de Valence, car l'oligocène d'Etoile plonge vers le Nord ; de plus, un sondage à Montoisson donne un Oligocène peu épais, donc cette fosse se terminait tout près. A l'opposé, elle se ferme au nord de Tersanne et Beaurepaire. Dans cette fosse se déposent d'épais sédiments fins, qui deviennent peu à peu détritiques⁽¹⁾ (sables et graviers).

A la fin de l'oligocène donc, ce grand "trou" est comblé par la sédimentation ; puis se produit une légère surélévation, ce qui va entraîner une érosion continentale (ravinement et vallées qui seront fossilisées par les dépôts miocènes).

C - MIOCENE - A l'Helvétien, il y a une nouvelle transgression⁽¹⁾ marine dans la région. Le rivage de cette mer vient battre la grande faille bordière du Massif Central, depuis la Croix-Rousse à Lyon jusqu'à Valence. Si bien qu'il va se former là un couloir qui est à l'origine de la Vallée du Rhône. Dans cette mer se déposent des sables micacés gris ou jaunes parfois consolidés en molasse⁽¹⁾ plus ou moins dure (visible sur les deux rives de la Galaure au S.O d'Hauterives). Les éléments de cette molasse, apportés par les cours d'eau, sont d'origine alpine. Il s'y intrique étroitement des galets et graviers venus du Massif Central. A la fin du miocène, l'accumulation devient intense. En particulier, il se forme un grand cône de déjection⁽¹⁾ donné par la rivière débouchant à la cluse actuelle de Voreppe. Ce cône repousse les eaux du Rhône vers l'Ouest, à peu près au niveau de son emplacement actuel.

D - PLIOCENE - Au pliocène inférieur (Plaisancien), la Méditerranée transgresse, en formant une énorme ria⁽¹⁾ qui s'élargit sur la molasse (bassins de Valence, de St Rambert) mais qui reste étroite dans le granit (Tain-Tournon). Cette ria remonte presque jusqu'à Givors. Dans le bassin de Valence, la mer a dû s'étendre à l'est plus loin qu'Hauterives (où l'on trouve des dépôts marins avec huîtres fossiles). Les dépôts de cette mer sont dits de "faciès"⁽¹⁾ plaisancien (argiles bleues). Au pliocène moyen et supérieur, ils font place à des sédiments lacustres puis fluviatiles. C'est le cas des "sables de Lens-Lestang", formés de sables renfermant des galets de granit complètement décomposés par l'eau et "pourris". Des cailloutis surmontent ces sables.

A la Tour d'Albon, les dépôts pliocènes sont surtout sableux, et renferment des "quartzites" très durs et solides, et des galets calcaires complètement décalcifiés et dont il ne reste que l'argile (ils ont gardé leur forme de galets, mais sont curieusement légers !).

../..

(b) - Un sondage fait à Tersanne s'arrête à 1843 m, dans la Sanvoisien (base de l'oligocène), donc est loin d'atteindre le socle. Par ailleurs des procédés sismiques ont prouvé que le socle cristallin dans la région est à 4500 à 5000 m plus bas que la surface orientale actuelle du Massif Central.

(1) - Voir lexique.

En fin de Pliocène, le cône de déjection de l'Isère forme un immense éventail qui sera très érodé par la suite. Sa surface est évaluée à 3000 km². Les plateaux de Chambaran au Sud de la Bièvre, Valloire, et de Bonnevaux au Nord, sont des restes de ce "glacis" néogène, c'est-à-dire miocène-pliocène. C'est à tort que ce cône ou glacis a été qualifié de Villafranchien (G. MONTJUVENT).

III - ERE QUATERNAIRE -

A - LE VILLAFRANCHIEN est considéré depuis 25 ans comme le début du quaternaire.

Dans le bas Dauphiné, le glacis néogène a une pente faible vers l'Ouest. Durant le Villafranchien, il se forme en certaines régions du glacis, du loess (1) à bancs durcis (loess de St Vallier), dont la structure indique un net refroidissement du climat.

A la fin du Villafranchien, les deux grandes vallées Rhône-Isère, semblent mises en place. Le Rhône se réinstalle en gros sur son cours fini-miocène. L'Isère coule le long d'une génératrice sud du cône néogène, qui lui offre la plus grande pente pour aller se jeter dans le Rhône. Elle creuse donc sa vallée le long du Vercors et quitte celui-ci vers St Nazaire en Royans, car elle est repoussée un peu au Nord par des cônes de déjection des rivières sortant du Vercors par des cluses bien visibles actuellement (Beauregard-Barret, Rochefort-Samson, etc...) - (Voir fig. 1).

B - POSTVILLAFRANCHIEN - QUATERNAIRE MOYEN ET SUPERIEUR -

Après le Villafranchien, le Bas-Dauphiné va subir des invasions glaciaires. Il semble utile de donner ici quelques généralités sur les glaciers et leurs actions.

1 - Qu'est-ce qu'un glacier ? Quel est son rôle ?

" Fleuve " de glace de quelques kilomètres seulement de long (8 à 20 km pour les beaux glaciers de la vallée de Chamonix), un glacier a une grande épaisseur (jusqu'à plus de 100 m), et coule avec une vitesse de 25 à 125 cm par jour, selon la pente, les crues, les variations de climat. La pression, exercée par la glace sur le fond de son lit, et son écoulement, entraînent une érosion intense du lit et le transport puis les dépôts de matériaux qui constituent les moraines :

- moraines latérales : il y en a à l'est du plateau de Chambaran (Beaucroissant)
- moraines médianes dues à la confluence de deux glaciers,
- moraines de fonds, sous forme de galets striés et de "farine" glaciaire (sable très très fin). Elles sont visibles sous les terrasses de la Valloire là où il y a une coupe (tranchée de route par exemple),
- moraine frontale due au dépôt des matériaux transportés jusqu'au front du glacier. Elle a une forme d'arc concave en amont (moraine de Beaufort).

Il s'ajoute à l'action de la glace, celle des eaux de fonte du glacier. Ces dépôts sont :

../..

(1) Voir lexique.

- le cône de transition édifié par le torrent glaciaire contre la partie convexe de la moraine frontale ;

- et les terrasses alluviales dans la partie aval de la vallée, déposées par des eaux de fonte torrentielles comme le prouvent les matériaux très usés des terrasses - (voir fig. 2).

L'ensemble moraine frontale, cône de transition et terrasses forment le complexe moraine glaciaire. En Valloire, il y a de beaux exemples de ces complexes, par exemple : moraine de Pajay et terrasse de Tourdan.

2 - Les différentes glaciations quaternaires et leurs actions en Valloire -

Dans les Alpes, il y a eu, au quaternaire, des glaciers 50 fois plus développés qu'actuellement. Grâce à l'observation des arcs morainiques déposés, les géographes et géologues ont déterminé quatre périodes glaciaires, séparées par des phases interglaciaires. On a donné à ces périodes le nom de cours d'eau des Alpes bavaroises et de Souabe, où cette succession fut reconnue pour la première fois :

Günz, Mindel, Riss, Würm.

Chaque glaciation connaît plusieurs crues et décrues, on parle par exemple de Würm I - II - III - IV. Les caractères (érosion, dépôt), les directions d'action sont les mêmes pour les différentes glaciations. Seule leur extension est variable : la glaciation würmienne fut la moins étendue.

Les glaciers qui envahirent la Bièvre-Valloire coulaient sur le cône néogène de faible pente, donc n'ont pas eu une action d'érosion très intense ; mais les dépôts par la glace et les eaux glaciaires furent importants. En période de décrue, les eaux de fonte creusent les matériaux déposés.

Donc, en Bièvre-Valloire, il y a eu :

- en phase froide, accumulation de matériaux, le creusement par les eaux glaciaires étant faible ;
- en période de réchauffement, donc de retrait des glaces, creusement assez intense par les eaux de fonte.

Les glaciers qui avancent dans la Bièvre-Valloire au quaternaire, sont : le glacier du Rhône qui donne une langue glaciaire au niveau du Liers actuel - (voir schéma géographique),

et le glacier de l'Isère qui résulte de l'union des glaciers du Grésivaudan, du Drac et de la Romanche et qui coule dans l'actuelle vallée de l'Isère à partir de la cluse de Voreppe.

Ces deux glaciers débordent sur le plan néogène quand ils sont en crue ; ils s'affrontent plus ou moins, creusant leurs vallées, ce qui donne : le Liers pour le glacier du Rhône et la Bièvre-Valloire pour le glacier isérois, Liers et Bièvre étant séparés par une cloison de molasse miocène : le Banchet (Sch. géog. I). D'après G. MONTJUVENT, le Banchet a mieux résisté à l'érosion parce qu'il se trouvait dans la zone d'affrontement des deux langues glaciaires, zone où la vitesse et l'épaisseur de la glace diminuent - (voir. figure 3).

Que s'est-il passé au cours des différentes glaciations, en Bièvre-Valloire ? (les noms de lieux et altitudes sont à repérer sur les schémas géographiques I et II).

a) - Glaciation Günzienne - Les auteurs ne signalent pas d'invasion du Bas-Dauphiné par les glaces du Günz. Mais des chercheurs travaillent actuellement sur le quaternaire de la région, et leurs conclusions peuvent modifier celles de leurs prédécesseurs.

b) - Glaciation mindélienne - Elle se traduit en gros par deux avancées.

Au Mindel ancien, se déposent la moraine du Bois d'Autimont et la terrasse de Tourdan (alt. 270 m), dont l'épaisseur est 25 à 30 m.

Au Mindel récent, ce sont les deux terrasses Agnin-la Grange-neuve au Nord (alt. 237 m) et d'Anneyron au Sud (alt. 235 m) qui se forment. A la fin du Mindel, se déroule un grand interglaciaire qui correspond à un creusement important par les eaux de fonte, ce qui abaisse le niveau de la région. Le climat est chaud et humide et permet une altération des alluvions mindéliennes (couleur rouge due aux oxydes de fer, sur une épaisseur de 1 à 2 m).

c) - Glaciation rissienne - C'est une grande période glaciaire, caractérisée par un maximum d'extension du glacier du Rhône, qui descend jusqu'à Vienne) et du glacier de l'Isère qui est d'ailleurs responsable de la séparation entre Valloire et Bièvre.

Au Riss ancien, est déposée la moraine de Pajay-Thodore. Un peu à l'est de Beaufort, on peut observer deux rides un peu arquées, formées par la moraine, ce qui prouve qu'il y a eu là deux arrêts du glacier du Riss ancien. C'est une moraine externe (1). Elle correspond à la terrasse de Marcollin (on retrouve cette terrasse à Chatillon St Jean à 2 km au Nord de St Paul les Romans).

Au Riss récent (- 150 000 à - 120 000 ans), le glacier isérois s'est retiré vers l'est ; il reste en amont des moraines de Thodore. Il dépose des moraines dites "intermédiaires" vers la Côte St André. C'est la moraine de Beaufort-Pajay qui sépare la Bièvre de la Valloire. Les deux vallées ne sont réunies que par un passage étroit dans ce front morainique. La Bièvre seule a donc des moraines de Riss récent. Mais les eaux du glacier (isérois) qui occupe alors la Bièvre, déposent en Valloire la terrasse de Lapeyrouse-Mornay (alt. 222 m). Il semble d'ailleurs que les eaux du glacier du Liers aient aussi participé à ce dépôt.

d) Glaciation würmienne - L'interglaciaire Riss-Würm est court (25 000 ans ?), si bien que le creusement par les eaux de fonte du glacier rissien est peu profond. Le Würm dure de - 75 000 ans à - 8 000 ans, et connaît quatre avancées. Cette glaciation est bien connue, grâce aux datations par carbone 14, des bois fossiles trouvés dans les moraines, et grâce à l'analyse des grains de pollen qu'elles renferment. Le maximum de la glaciation a eu lieu vers - 25 000 ans, mais le glacier isérois du Würm est moins étendu que pendant le Riss. Son front reste environ à 50 km à l'est de la vallée du Rhône, et il dépose vers Rives des moraines frontales dites "internes" (1). Donc, il n'y a aucune moraine würmienne en Valloire. Par contre le dépôt, dû aux torrents de fonte du glacier, occupe tout le fond de la Valloire : c'est la terrasse de St Rambert (alt. 201 m). Le fond de la Valloire est donc une plaine fluvioglaciale, étroite vers l'est, vers Beaufort, et qui s'élargit en aval pour atteindre 4 à 5 km vers le Rhône (voir les croquis de l'article géographique de Mlle BERNARD).

..../..

(1)- Voir lexique.

IV - C O N C L U S I O N -

Du fait de son altitude élevée par rapport à la vallée de l'Isère, occupée par les glaciers peut-être dès le Günz, la surface néogène du Bas-Dauphiné n'a été soumise qu'au débordement des glaciers. Si bien que l'érosion fluvioglaciale est restée moyenne et les formes de dépôt sont restées presque intactes.

La Bièvre-Valloire est une "vallée morte", où aucun cours d'eau n'a pu détruire les moraines.

Les géologues et géographes estiment que cette situation est unique en Europe, et "la Bièvre-Valloire est un véritable musée de formes et de sédiments conservés grâce à des circonstances favorables"(Y. BRAVARD).

Y. THOMAS

L E X I Q U E

- Cône de déjection** : amoncellement de matériaux apportés par un torrent et déposés en aval de son cours. Ces matériaux y sont déposés en désordre au moment des crues.
- Faciès** : ensemble des caractères lithographiques et paléontologiques qui définissent un dépôt et qui indiquent les conditions dans lesquelles il s'est fait.
- Fossé d'effondrement** : affaissement de terrain situé entre deux failles (ou groupes de failles) parallèles. On dit encore : grabèn.
- Détritique** : se dit d'un dépôt provenant de la destruction d'une roche préexistante. Le sable, qui provient par exemple des granits, est une roche d'origine détritique.
- Loess** : dépôts dus au vent dans les régions périglaciaires ou semi-désertiques. Le loess est formé d'une "poussière" de quartz, argile, calcaire (une partie du calcaire, dissous au niveau du loess, peut s'y redéposer sous forme de "poupées du loess").
- Molasse** : grès quartzeux à ciment calcaire, riche en coquilles de mollusques. Renferme aussi du mica, de l'argile ...
- Môle (ou horst)** : compartiment surélevé, entre deux groupes de failles.
- Moraines externes et internes** (ne pas confondre avec moraines à l'extérieur et à l'intérieur de la glace !). Les moraines externes sont celles qui furent déposées le plus à l'ouest au moment des maxima glaciaires. C'est leur situation qui est externe par rapport aux massifs alpins. Les moraines internes sont à l'est de la ligne des moraines externes.
- Néogène** : tertiaire supérieur qui comprend le miocène et le pliocène.
- Plateforme épicontinentale** : plateau qui borde les terres émergées sur une largeur de 100 à 250 km, et qui descend en pente très douce jusqu'à 200 m de profondeur environ.

Quartzite : grès dans lequel les grains de sable (= quartz) sont cimentés par de la silice. L'origine d'un quartzite peut être sédimentaire (silice apportée par l'eau) et métamorphique.

Ria : sorte de golfe étroit et qui pénètre profondément dans les terres. Le nom est donné actuellement aux embouchures de petits fleuves côtiers envahis par les marées- (exemple en Bretagne).

Subsidence : fosse marine profonde, où s'accumulent les sédiments et dont le fond est instable, mais où il n'y a pas de métamorphisme.

Transgression : avancée des mers sur les continents, sur une grande surface et due à l'affaissement lent des terres émergées. Une régression est le phénomène inverse.

Y. THOMAS

COTISATIONS A REGLER - BULLETINS DISPONIBLES

L'appel individuel, joint au bulletin 4-1977, et renouvelé p. 5 du n° 1/2-1978, n'a pas suffi à faire rentrer toutes les cotisations impayées pour 1977 (15 F). Les abonnés qui souhaitent ne plus recevoir nos bulletins simplifieraient notre travail administratif en nous le faisant connaître d'urgence : ce n° sera le dernier servi à ces abonnés qui ne se mettraient pas en règle pour 1977.

Les cotisations de 1978, maintenues à 15 F, ne sont qu'en partie rentrées. Veuillez vérifier vos règlements et nous épargner un appel individuel.

Les chèques- postaux de préférence - doivent être libellés :

- " A U E D VALENCE " - C.C.P. N° 5744-20 T Lyon -

Les Tables décennales (1960-1970) concernant nos anciens bulletins pratiquement épuisés, à consulter dans les bibliothèques publiques.

D'autres Tables analytiques (1971-1977) suivront bientôt. Voici, en attendant, à la date du 10 Avril 1978 les numéros disponibles, à demander à Mlle BERNARD - 6, rue Ch. Péguy - VALENCE

Années	N°	Sujets principaux	Prix d'un exemplaire
1972	3/4	Le Vellan-Mirmande- Anciennes mesures	9 exempl.-3 F
1973	1	Le Diois	3 F
	2	Le Tricastin	3 F
1974	2 et 3/4	Tricastin et Basse Ardèche	3 F
1975	1	"CROUZET " à Valence	4 F
	2	Valence- Nord de la Drôme	4 F
	3/4	Valence - Le Rhône aménagé	6 F (à commander au C.D.D.P.)
1976	2	F. Mayaud, marchand de Valence aux 15° et 16°s.	6 F
	3/4	Crussol et Tournon	6 F
1977	1	Bréhistoire de la Drôme-Canaux de Valence	4 F
	2/3	Insurgés drômois en 1851-Pays de Valdrôme	6 F
	4	Le Haut Diois- Trafic ancien sur le Rhône	6 F
1978	1/2	Le Haut Diois (fin) - L'économie valentinoise (à suivre)	8 F

TABLEAU DE CHRONOLOGIE GEOLOGIQUE

Certaines durées indiquées dans ce tableau sont différentes de celles qui furent indiquées dans le bulletin n° 1 de 1972. Ces dernières correspondaient aux conclusions d'un congrès de géologues en 1964, tandis que celles qui sont données ci-dessous résultent d'une mise au point en 1974.

L'échelle remonte dans le temps jusqu'au secondaire inclus puisque l'étude de l'histoire géologique de la Valloire sera faite à partir du secondaire seulement. Ce tableau doit être lu de bas en haut, puisque les dépôts les plus anciens sont sous les plus récents (sauf accident tectonique !).

A G E S en millions d'années	E T A G E S	EPOQUES	ERES	
- 0,008 M	Flandrien (Postglaciaire)	Holocène	QUATERNAIRE	
- 0,075	Würm (IV, III, II I)	Pléistocène		
- 0,100	Riss-Würm (= interglaciaire)			
- 0,300	Riss (III, II, I)			
- 0,400	Mindel (II, I)			
- 0,650	Günz - Mindel (interglaciaire)			
- 0,900 à 1	Günz)			
- 2,500	Donau) = Villafranchien			
- 3,500	Biber)			
<hr/>				
- 5,500 M	Plaisancien	Pliocène)	Néogène	
- 12	Pontien (= Pikermien)	Miocène (
- 17	Vindobonien) Tortonien			
) Helvétien			
	Burdigalien)		
- 22	Aquitarien			
<hr/>				
- 32	Rupélien) Chattien	Oligocène		
) Stampien			
- 37	Tongrien) Sanvoisien			
) Ludien			
<hr/>				
- 43	Bartonien	Eocène	TERTIAIRE	
- 49	Lutétien			
- 54	Yprésien) Cuisien			
) Sparnacien			
	Thanétien) Landénien			
) Montien			
- 65	Danien			

A G E S en millions d'années	E T A G E S	E P O Q U E S	E R E S
- 70 M) Maestrichtien	Néocrétacé	
- 76') Campanien		
- 82	Sénonien) Santonien		
- 88) Coniacien		
- 94	Turonien		
	Cénomannien		
- 100	Vraconien		
- 106	Albien		
) Gargasien	Eocrétacé	
- 112	Aptien) Bédoulien		
- 118	Barrénien) Urgonien		
- 124	Hauterivien		
- 130	Valanginien		
- 136	Berriasien		
- 141	Purbeckien		
- 146	Portlandien (Tithonique)	Malm =	
- 151	Kimméridgien	Jurassique	
- 157	Oxfordien) Rauracien = Argovien	supérieur	
) Oxfordien inférieur		
- 160	Callovien		
- 165	Bathonien	Dogger =	
- 172	Bajocien	Jurassique	
- 175	Aalénien	moyen	
- 178	Tuarcien	Lias =	
- 183	Charmouthien) Domérien	Jurassique	
) Carixien	inférieur	
- 188	Sinemurien) Lotharingien		
) Sinémurien inférieur		
- 195	Hettangien		
	Rhétien		
- 205	Norien " Keuper "		
	Carnien (= marnes irisées)		
- 215	Ladinien " Muschelkalk "	Lias	
	Anisien (= calcaires coquilliers)		
- 225	Werfénien " Buntsandstein "		
	(= grès bigarrés)		

S E C U N D A I R E

M.B.- Les étages géologiques sont désignés par des noms de localités ou de régions où ils sont le plus caractéristiques (par les propriétés des roches, par les fossiles ...).

Exemples au quaternaire : Villafranchien = de Villafranca d'Asti dans le Piémont

Exemples au tertiaire : Stampien = d'Etampes
Ludien = de la montagne de Ludes vers Reims
Montien = de Mons (Belgique)

Exemples au secondaire : Aptien = d'Apt (Vaucluse)
Sénonien = de Sens
Bajocien = de Bayeux
Sinémurien = de Semur (Côte d'Or)

Y. THOMAS

POUR SE PREPARER A ENTENDRE L'HISTOIRE DE LA VALLOIRE

Au cours de la sortie du 21 Mai, les paysages actuels retiendront surtout notre attention ; mais l'histoire ne sera pas oubliée : à la Tour d'Albon, Moras, Manthes, La Chal. Une bonne préparation aux commentaires que nous donnera, en particulier, notre collègue P. MARTIN, serait de consulter trois de ses ouvrages récents, illustrés de photos, et fort agréables à lire, fruit de longues recherches dans les bibliothèques et dépôts d'Archives :

- Moras en Valloire, et son mandement - 1970
- St Rambert, ancien hameau du Comté d'Albon (édition revue en 1976)
- Anneyron

Ils sont dans les bibliothèques publiques et entre les mains de nombreux collègues. On peut se les procurer dans les mairies de St Sorlin (pour Moras), St Rambert et Anneyron.

P. MARTIN sait parler avec esprit, simplement et familièrement à ses compatriotes du nord de la Drôme, qui lisent régulièrement son article d'histoire locale ou régionale dans leur journal " Intercantons ".

Nos plus anciens lecteurs se rappellent (bulletin n° 19, aujourd'hui épuisé) son " Aperçu de l'histoire de Moras ". Nous avons publié en 1974 - n° 3/4 - " Les doléances de la population de St Vallier en 1789 ", et tout récemment (n° 4- 1977) " Le trafic sur le Rhône aux temps héroïques ".

P. MARTIN est tout à fait chez lui dans le passé de la Drôme du Nord.

Notre collègue a aussi raconté " Parnans au cours des siècles " (1976). On peut trouver sur place cette petite histoire d'un village de la campagne romanaise, soit à la mairie, soit chez Mr et Mme JANET.

G E O C H R O N O L O G I E

METHODES DE DATATION DES ROCHES

On peut déterminer l'âge d'un minéral, donc en général de la roche qui le contient, par plusieurs méthodes, la plus ancienne et la plus employée étant la méthode basée sur la radioactivité.

I - PRINCIPE DE LA METHODE -

Soit un élément radioactif A, le rubidium par exemple, contenu dans un minéral, le mica, lui-même contenu dans une roche, granit entre autres. Cet élément A se désintègre en donnant diverses radiations (des électrons, des rayons X ...) et un corps stable B, le strontium dans l'exemple choisi pour A. Cette désintégration obéit à des lois. En particulier, une masse d'un élément radioactif met toujours un temps constant pour diminuer de moitié. Ce temps est appelé la période ; pour le rubidium, elle est très longue : 47 milliards d'années. Ce qui signifie que si une masse donnée de roche (granit) renferme actuellement 1 g de rubidium radioactif, dans 47×10^9 ans, elle n'en aura plus de 0,5 g et que dans $47 \times 10^9 \times 2$ ans, que 0,5 g. Mais la masse de strontium aura au contraire augmenté. Donc, ² connaissant la période d'un élément et par analyse chimique d'une roche le rapport $\frac{A}{B}$, on peut calculer l'âge de cette roche. Il y a bien sûr des erreurs dues aux procédés d'analyse.

II - QUELQUES METHODES BASEES SUR LA RADIOACTIVITE -

1°- METHODE DU RUBIDIUM - STRONTIUM -

Dans les composants des roches, il y a du rubidium 87 radioactif qui se désintègre en strontium 87 stable (87 = masse atomique de l'élément). L'âge du minéral se trouve en déterminant le rapport Strontium 87 et en connaissant la période du rubidium 87.

Rubidium 87

Cette méthode s'applique pour l'âge de roches anciennes (50 à 100 millions d'années).

2°- METHODE DE L'ARGON-POTASSIUM -

Le potassium est un élément abondant surtout dans les micas et feldspaths et renferme une faible quantité de potassium 40 radioactif, dont la période est 1260 millions d'années, et qui se transforme en calcium 40 et en argon 40. On dose ces trois éléments et on étudie leurs rapports. Méthode délicate, mais qui reste très utilisée.

3°- METHODE DU CARBONE 14 -

Le Carbone 14 se forme dans la haute atmosphère par action des rayons cosmiques sur l'azote de l'air. Ce carbone 14 pénètre peu à peu dans les couches basses de l'atmosphère et s'oxyde en CO² (gaz carbonique). C'est du CO² à carbone 14, qui se mélange au CO² ordinaire à carbone 12. Et il est absorbé par les plantes vertes au cours de la fonction chlorophyllienne, donc entre dans la composition des substances organiques. La proportion de ce carbone 14 est la même partout sur le globe, donc se

renouvelle et se maintient chez les êtres vivants. Mais à la mort de l'être, la désintégration du carbone 14 seule a lieu, ceci avec une période de 5568 ans.

Supposons que l'on cherche à connaître l'âge de bois contenus dans les laves ou fossilisés par des glaciers et leurs moraines.

On transforme alors toute la matière organique en CO² et on dose le carbone 14 et le carbone stable 12. On compare les résultats avec ceux que donne le traitement d'une même masse de matière organique actuelle (de 1978 par exemple). L'âge recherché est le temps écoulé entre le moment où l'échantillon à dater a cessé d'assimiler le carbone atmosphérique et le moment de la mesure. Cette méthode ne sert que pour des roches jeunes, (- 20 000 ans environ), car la période du Carbone 14 étant courte, au bout de 5568 x 2 ans par exemple, il ne reste plus que 1/4 du carbone radioactif, donc très peu ; et cette quantité restante devient trop petite pour être mesurable.

III - METHODE DE DATATION PAR LES ACIDES AMINES -

Les acides aminés sont des substances organiques relativement simples, qui donnent par leur addition, les protéines que renferme tout organisme. Les acides aminés sont lévoxyres (1) dans les organismes vivants et deviennent dextroxyres à la mort. La période est de 200 000 ans, c'est-à-dire que 200 000 ans après la mort, la moitié des acides aminés lévoxyres devient dextroxyre. D'où la datation. Cette méthode est d'un emploi récent ... et il faut attendre le contrôle de l'expérience et de la comparaison des résultats avec ceux d'autres méthodes. Elle est appliquée aux os fossiles et permettra la datation de sites préhistoriques assez anciens.

(1)- Une substance est lévoxyre quand elle fait dévier à gauche le plan de polarisation de la lumière. Elle est dextroxyre quand elle le fait dévier à droite.

Y. THOMAS

INVENTAIRE ET CONSERVATION DE NOS SITES ET MONUMENTS

Aux lecteurs qui s'intéressent particulièrement à l'histoire et la vie actuelle de leur village ou de leur ville, nous confirmons l'existence de nombreuses associations d'études locales, animées par des résidents permanents ou secondaires pleins de dévouement. Le secrétariat de l'A.U.E.D. a reçu récemment un Bulletin n° 9 sur Châteauneuf / Isère, et un bulletin n° 2 " Vivons à Mirmande ".

Nous leur signalons que depuis Décembre 1977, le " Patrimoine drômois " (siège social, Maison Dupré-Latour - 7, rue Pérollerie, Valence-écrire pour tous renseignements), s'efforce de fédérer toutes ces associations (une vingtaine en Décembre 1977) s'engageant à "soutenir toutes les actions contribuant à la défense de l'intérêt général et au développement du patrimoine drômois". Sont reçues également les adhésions individuelles. Le Dr PLANAS, président, souhaite faire publier de nombreuses plaquettes - textes et photos - sur la Drôme. Sont sur le point de paraître plusieurs de ces plaquettes, dont Valence Vieille ville et Mirmande.

*

* *

HYDROGRAPHIE ET HYDROGÉOLOGIE DE BIEVRE-VALLOIRE⁽¹⁾

Préparant la sortie du 21 Mai 78 en Valloire, trois thèmes ont retenu notre attention : les données historiques (Albon, Moras, Manthes, La Chal, etc...), les données morphologiques : cette vallée constitue aux yeux de certains un des plus beaux paysages géologiques quaternaires d'Europe avec les témoins des trois grandes glaciations : Mindel, Riss et Würm ; et enfin les données hydrographiques et hydrogéologiques.

A cet égard, le visiteur cherche en vain la rivière qui draine un tel bassin de plus de 50 km de long et dont la largeur varie de 3 à 10 km. Observant une carte de l'I.G.N., il découvre alors un lacs de ruisseaux, naissant et s'interrompant sans explication apparente.

De nombreux torrents, presque tous intermittents, descendent des flancs des plateaux de Chambarand au Sud et de Bonnevaux au Nord. Tous disparaissent avant de pouvoir se rejoindre en un talweg⁽²⁾ principal. Ainsi le ruisseau des Eydoches (Nord-Ouest de La Côte St André) se perd, quel que soit son régime, dès son débouché dans la plaine, dans le Bois des Burettas. La superficie des bassins versants (102 km² pour les Eydoches, 145 km² pour le Dolon, 366 km² pour le Rival) donne une idée de l'importance des infiltrations.

Par ailleurs, plusieurs émergences, issues de la nappe phréatique, alimentent d'abondants ruisseaux dont le débit diminue paradoxalement vers l'aval. Nous visiterons les deux plus importantes.

- A l'amont de Beaurepaire, les sources de la Goutériat, près de St Barthélémy de Beaurepaire, donnent naissance à Oron. Dans ce secteur, le réseau hydrographique est très complexe avec une multitude de canaux et de fossés au niveau desquels se mélangent les eaux de surface et les eaux souterraines à l'émergence. Malgré les sources pérennes, l'Oron s'assèche périodiquement entre Manthes et Epinouze, sans rapport immédiat avec les précipitations observées.

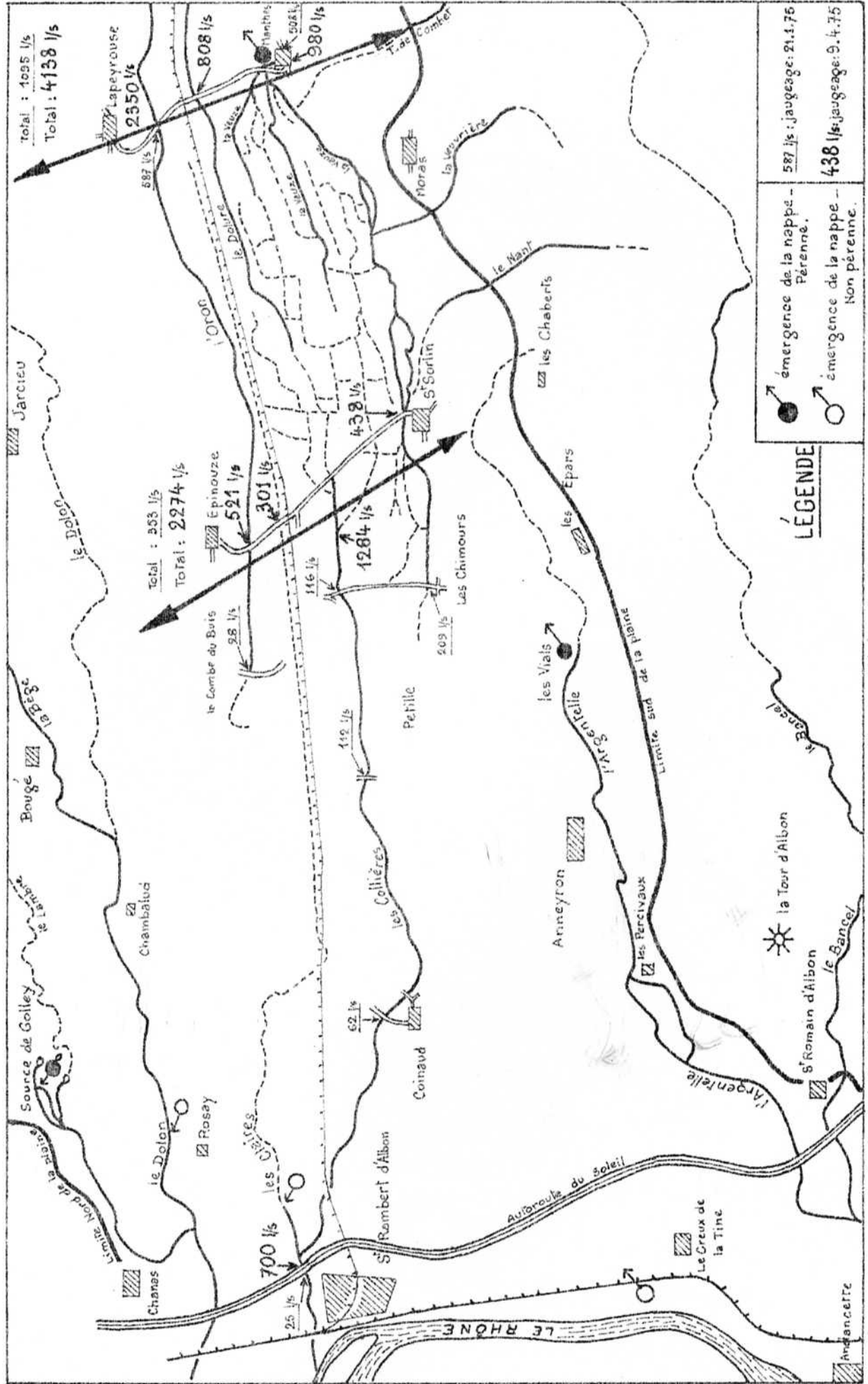
- Au centre du village de Manthes, la Veuze dont le lac puis le lit artificiel reçoivent les eaux d'émergence, pérennes et d'un débit quasi-constant (200 l/s en étiage, 1200 à 1400 l/s en hautes eaux), s'écoule par un lacs de chenaux, biefs et fossés suivant une répartition très complexe et variable. A hauteur des limites communales de St Sorlin et d'Anneyron, l'écoulement en surface a pratiquement disparu. Une campagne de jaugeage effectuée par le S.R.A.E., le 9 Avril 1975, donnait un débit global de 4138 l/s au niveau de Manthes, de 2274 l/s quelques kilomètres à l'aval (sortie ouest de St Sorlin) et seulement 700 l/s au niveau de St Rambert d'Albon ! (Chiffres portés sur la fig. III)

(1)- Cette introduction à l'étude hydrographique et hydrogéologique de la Bièvre-Valloire, a été rédigée à partir de notes et études obligamment communiquées par Mr de BELLEGARDE, hydrogéologue au Service Régional d'Aménagement des Eaux, que nous remercions vivement et dont nous publierons, dans le prochain numéro, des articles plus étendus sur l'hydrographie et l'hydrogéologie de Bièvre-Valloire.

(2)- Talweg (ou thalweg) ligne de plus grande pente, dirigeant les eaux d'une vallée.

FIG III — LES EAUX EN VALLOIRE.

Cours de surface permanents ou temporaires — grosses émergences (sources) de la nappe phréatique — enfoncement progressif vers l'Ouest des eaux souterraines



D'après des cartes et relevés établis et obligamment communiqués par le Service Régional d'Aménagement des Eaux Rhône-Alpes.

Nous retiendrons trois caractéristiques essentielles de ce réseau hydrographique Bièvre-Valloire :

1/- sa complexité : pas de collecteur principal, mais une multitude de biefs et de fossés ; une imbrication du réseau superficiel et de l'écoulement des eaux d'émergence.

2/- Son caractère insolite : l'abondance des eaux d'émergence a donné lieu à des explications populaires fantaisistes (eau des glaciers, de la fonte des neiges, des lacs alpins, etc...). On coulerait pendant sept ans et s'assècherait pendant sept ans. En réalité le rythme est plus complexe, en liaison avec les précipitations sur le bassin versant, sensibles à plusieurs années d'échéances. Une goutte d'eau tombée à l'Est de la Bièvre mettra de quelques heures à quelques jours pour rejoindre le Rhône par le réseau superficiel, elle mettra plusieurs années par écoulement souterrain. Insolite, enfin, ce débit qui diminue vers l'aval.

3/- Son utilisation permanente : très ancienne pour l'irrigation et l'eau potable ; plus récente pour des réseaux collectifs d'eau potable (l'eau pompée à Manthes alimente plusieurs dizaines de communes). Bien que moins importante, l'utilisation artisanale et industrielle n'a pas été négligée : moulins, tissages, tanneries, scieries et plus récemment deux piscicultures à Manthes.

Richesse importante, les eaux superficielles ou souterraines de la Valloire peuvent encore être mieux exploitées, mais elles doivent être protégées. L'utilisation du matériel agricole lourd qui tasse la terre, l'utilisation d'engrais au lieu de fumier, l'arasement des haies ; la diminution des prairies au profit des cultures dites " sarclées " ; la négligence des hommes envers l'entretien de ces multiples petits fossés tantôt d'écoulement, tantôt d'irrigation, bouleversent l'équilibre hydrographique de la Valloire.

La vétusté du réseau donne bien du souci aux élus locaux qui doivent essayer à la fois de préserver la nappe, de l'utiliser et de protéger habitations et cultures d'inondations trop fréquentes.

Lucien DUPUIS

APPEL A TOUS NOS LECTEURS

Mr François LAPLANTINE, Professeur à l'U.E.R. de psychologie et des sciences sociales à l'Université Lyon II, qui entreprend des recherches sur la religion populaire et la médecine populaire dans la région Rhône-Alpes, souhaiterait pour les régions de Crest, Dicis, Dieulefit et Tricastin, recevoir des renseignements sur :

1°- médecine populaire : pharmacopée, médecine empirique, dévotions aux saints, guérisseurs ... sorcellerie ...

2°- religion populaire : traditions, pratiques et croyances en marge du christianisme officiel.

Ecrire à Mr LAPLANTINE - 18, rue Barrême - 69006 LYON.

" CAMPAGNES MEDITERRANEENNES - PERMANENCES ET MUTATIONS " /

Cet important recueil de documents classés :

- I - De l'espace agricole à l'espace rural,
- II - Des habitations aux sociétés,

vient d'être édité par le C.R.D.P. de Marseille. C'est le fruit de la collaboration d'un groupe d'enseignants en histoire et géographie de l'Université Aix-Marseille II, avec l'aide du Conseil régional de Provence, Alpes, Côte d'Azur, et de la Régionale des professeurs d'histoire et géographie de Marseille.

Ils ont voulu découvrir et conserver " le patrimoine collectif que l'urbanisation et l'ignorance tendent à faire disparaître " - et dont sont " dépositaires, animateurs locaux, maires, habitants du monde rural ". " Mettre à la portée du plus grand nombre d'usagers les travaux spécialisés faits à l'Université, " c'est là un des buts de notre A.U.E.D. - mais ses moyens, hélas, ne sont pas comparables !

Les enseignants d'histoire et géographie sont " inquiets devant les changements de programmes " et " l'absence de perspective de formation permanente des maîtres ". Ceux des six départements inclus dans ce travail sur les " Campagnes méditerranéennes : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes, Bouches du Rhône, Var et Vaucluse, ont maintenant la chance de disposer (et gratuitement ! ...) non de recettes pédagogiques, ni d'un canevas pour un cours général ", mais de très nombreux exemples présentés par des textes littéraires, des illustrations, des vestiges matériels, des documents d'archives. Au total, 314 pages, 129 planches, 11 photos - le tout d'excellente qualité.

Heureux collègues, à qui profite cette intelligente collaboration entre professeurs du plus haut niveau, ceux du secondaire, les maîtres primaires - et aussi l'administration elle-même. Quel regret pour nous, Drômois, (par suite d'un découpage administratif que nous ne comprenons plus) de ne pouvoir figurer dans ce grand ensemble de " campagnes méditerranéennes ", alors que nos paysages sud-drômois y auraient été parfaitement à leur place.

Nous recommandons vivement à tous nos collègues, qu'ils se sentent dauphinois ou " du midi ", d'utiliser ce beau recueil, adaptable d'ailleurs à toutes nos régions rurales, et à des exercices de tous niveaux. Le C.D.D.P. de Valence vient d'en commander deux exemplaires. On peut aussi le commander au C.R.D.P. - 55, rue Sylvabelle -

13291 MARSEILLE CEDEX 2.

Prix 37 frs à verser à Monsieur l'Agent Comptable du C.R.D.P.

*

* *

PROGRAMME ET ITINERAIRE DE LA SORTIE EN VALLOIRE
LE 21 M A I

Selon l'usage, maintenant ancien, ils ont été étudiés pour voir beaucoup de choses en un minimum de temps. Depuis quelques années, beaucoup d'entre nous souhaitaient être rassemblés dans un car tout le long du circuit : ainsi pourraient-êtré commentés rapidement des sites le long du parcours, et évitées aux arrêts des pertes de temps.

Grâce à la grande obligeance de notre collègue L. DUPUIS, principal du collège de St Sorlin en Valloire (26210), un car sera à notre disposition à Anneyron - où attendront les voitures individuelles jusqu'à la dislocation, en fin d'après-midi - moyennant une contribution de 10 F par personne au maximum. Mr DUPUIS a aussi obtenu au Restaurant des Sources, à Manthes, des conditions raisonnables pour le repas en commun (facultatif) : 30 F sans les boissons. Les traditions de bonne cuisine sont solidement implantées en Valloire, et il était difficile de s'y soustraire Un pourra d'ailleurs pique-niquer non loin du restaurant.

Mr DUPUIS attend vos inscriptions : 1/ pour le car, 2/ pour le repas, avant le 14 Mai, dernier délai. Veuillez écrire, et éviter de téléphoner. Règlement le jour de la sortie.

Les observations, selon le projet de ce bulletin n° 3, porteront plus souvent sur des paysages actuels d'intérêts variés, que sur l'histoire, que reprendra notre bulletin n° 4.

x x

9 h 30 - Rendez-vous à 9 h 30 précises - Place de la Mairie - Anneyron.

9 h 45-10 h 45 - A la Tour d'Albon : Panorama commenté par Mlle BERNARD
Le tertre : Mme BUIS
L'histoire ancienne : Mr P. MARTIN

10 h 45 -11 h 15 - D'Albon à Moras, par la vallée de Bancel et Mantaille
(vue sur les ruines du château)

11 h 15 - 11 h 45 - Moras, visite commentée du bourg médiéval (Mr P. MARTIN)
Large vue sur la plaine de Valloire

12 h - 15 h 30 - Manthes, les sources- Un vivier à truites -(Et repas au
Le prieuré et l'Eglise (Mr P. MARTIN et (Restaurant des
Mr DESAYE) (Sources

16 h - 16 h 30 - Beaufort, arrêt sur la moraine et panorama Bièvre-Valloire

Retour : avec commentaires, aux arrêts, de Mr L. DEPUIS,
par St Barthélémy de Beaurepaire (sources), Beaurepaire, Lapeyrouse-
Mornay, Epinouze : visite d'une carrière dans le gradin de la terrasse,
La Chal : restes d'un prieuré de St Jean de Malte. Court arrêt.
La Chal-Anneyron : visite de l'abside de l'église romane, commentée
par Mr DESAYE.

Dislocation à 18 h 30 environ.

*
* *